

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

26° : ALGER

30° : TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 18 - Samedi 19 Octobre 2013 - 13/14 Dhou al-Hijja 1434 - N° 404 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



L'ALGÉRIE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

**Une diplomatie forte de ses valeurs et de ses principes**

Page 3

CÉRÉMONIE

D'INAUGURATION  
À ANNABA DE LA BASILIQUE  
SAINT-AUGUSTIN

**Bensalah représente le Président Bouteflika**

Page 3

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

## Le Premier ministre à Ghardaïa

► **Programme non-stop pour M. Sellal**



Walid. B

Le gouvernement accélère la cadence pour concrétiser ses engagements vis-à-vis des populations et répondre, ainsi, à leurs besoins et à leurs attentes. Pour ce faire, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, n'a pas de répit et compte multiplier ses visites dans les wilayas pour être constamment à l'écoute de la société civile et

voir de plus près l'état d'exécution des projets en cours de réalisation inscrits au titre du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Dans ce cadre, le chef de l'exécutif est attendu aujourd'hui Ghardaïa où il aura, une fois de plus, l'opportunité de rencontrer les représentants de la société civile, écouter leurs doléances, mais aussi et surtout les problèmes qui entravent le processus de développement dans cette wilaya du sud du pays. M. Sellal n'a pas

manqué, à chacune de ses sorties, de rassurer les populations locales quant à l'engagement des pouvoirs publics de se pencher sérieusement sur les problèmes qui préoccupent le plus les citoyens, plus particulièrement ceux ayant un lien avec l'emploi, le logement, la santé, l'éducation et les infrastructures de base, tout comme il s'est engagé à lutter contre la bureaucratie et toute autre pratique malsaine qui constituent une véritable entrave au développement. [Pages 4-5](#)

MESSAHEL AU FORUM DE CRANS-MONTANA (BRUXELLES)  
«L'Algérie a toujours été constante dans sa lutte contre le terrorisme»



Page 6

COMMUNICATION  
2 distinctions pour l'ENTV et la Chaîne III

Page 24

AADL  
Le traitement des dossiers pas encore achevé

Page 6

SCIENCE et VIE  
**OMS**  
La pollution classée cancérogène

HISTOIRE

Les historiens doivent se pencher sur la tragédie du 17 Octobre 1961

SOULIGNE UN COMMUNIQUÉ DU MAE

Pages 12-13

FOOTBALL

JSK- ESS

AUJOURD'HUI  
À 17h 45

L'Aigle noir en conquérant à Tizi-Ouzou

Page 22

SANTÉ

GRIPPE SAISONNIÈRE :

Début de la campagne de vaccination demain, dimanche

Page 11

Pages 14-15



## MÉTÉO

## Régions Nord : 26° à Alger

- Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions Est. Les vents seront en général variables faibles à modérés.

La mer sera belle à peu agitée.

## Régions Sud : 30° à Tamanrasset

- Temps généralement chaud et ensoleillé. Les vents seront modérés avec localement chasse-sable.

Algier	max	26°	min	18°
Oran	max	27°	min	15°
Annaba	max	30°	min	17°
Béjaïa	max	32°	min	17°
Tamanrasset	max	30°	min	15°

## Report de la visite du ministre des Ressources en eau à Oum El-Bouaghi et Mila



La visite de travail et d'inspection du ministre des ressources en eau M. Hocine Necib prévue à Oum El-Bouaghi et Mila, a été reportée à une date ultérieure.

## Inauguration de « Béjaïa-Toudja Résidences d'artistes »

C'est en collaboration avec le musée Bordj Moussa, la maison de la culture, le TR Béjaïa Malek-Bouguermouh, le musée de géologie (Parc national du Gouraya/PNG), la bibliothèque de lecture publique Casbah et le musée de l'eau de Toudja que l'association GEHI-MAB-Labos LAMOS (Groupe d'études sur l'histoire des mathématiques à Béjaïa) organise le samedi 19 octobre 2013 l'inauguration de « Béjaïa-Toudja : Résidence d'artistes ». Celle-ci aura donné lieu au lancement de nombreuses invitations signées de la main du professeur Djamil Aïsani, président de l'association et se sera déroulée à 9h30mn au musée de l'eau de Toudja, à 13h à la maison de la culture (Béjaïa), à 14h au musée de géologie, (Sidi Ouali), à 15h à la bibliothèque Casbah et, enfin, à 15h30mn au TRB.

GRANDE-BRETAGNE  
Les immigrés clandestins enjoins de quitter le Royaume dans des messages des autorités

Le gouvernement britannique a envoyé des messages par courrier électronique ou par téléphone à près de 40.000 personnes soupçonnées d'être en situation irrégulière les enjoignant de quitter le Royaume, dans le cadre d'une campagne « Go home » entamée en juillet à Londres, selon des sources officielles.

Le gouvernement a enjoint ces immigrés à se faire connaître et, le cas échéant, quitter le pays, a-t-on indiqué vendredi auprès du ministère de l'Intérieur. « Message du ministère de l'Intérieur. Nos registres montrent que vous pourriez ne pas être en droit de rester au Royaume-Uni », a notamment indiqué le ministère. Selon les autorités britanniques, « 39.100 personnes ont reçu ce texto entre septembre 2012 et juin 2013, ajoutant que ceux contactés par courrier, e-mail ou téléphone fixe, ce sont 58.800 personnes au total à avoir ainsi été approchées.

LE PR<sup>ER</sup> HADOUM FARID INVITÉ LUNDI 21 OCTOBRE

## DU FORUM DE DK NEWS

## Conférence-débat sur les maladies rares (Hémoglobinurie paroxystique nocturne HPN et le syndrome hémolytique urémique atypique SHU)

Le professeur Hadoum Farid, Chef de service de néphrologie au CHU Parnet, sera l'invité lundi 21 octobre à 10h30, du Forum de DK News, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

L'hôte du journal animera en compagnie de trois patients, une conférence-débat qui portera sur les maladies rares (Hémoglobinurie paroxystique nocturne HPN et le syndrome hémolytique urémique atypique SHU).



## No comment

## Les services des urgences demandent de l'aide

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE  
Rencontre-débat lundi à Echaâb

Nos confrères Echaâb et Horizons organisent une rencontre-débat le lundi 21 octobre à 10h ayant pour thème : la communication de l'Algérie pendant la guerre de Libération nationale, la place de la presse publique. Les conférenciers sont Mohamed Abdou, ancien ministre de la Communication, Zoheir Ihadadène, enseignant à la faculté des sciences de l'information et de la communication d'Alger, et Abdelaziz Sbaâ, diplomate et

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) liste, tiendra ce matin à 10h30, en son siège, (8, rue Mohamed Boudloum, Belouizdad, Alger), une conférence de presse portant sur l'évaluation de la permanence durant l'Aïd.

CE MATIN À BÉLOUIZDAD  
Conférence de presse de l'UGCAAOUARGLA  
1300 jeunes bénéficient de titres de concession agricole

1.307 jeunes de la wilaya d'Ouargla se sont vus remettre depuis le début de l'année en cours des titres de concession agricole, a-t-on appris auprès des services de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

L'opération a concerné une surface globale de plus de 7.000 hectares, à raison de 4 hectares par parcelle de mise en valeur agricole, à travers 42 périmètres, soit le territoire de 21 communes, a-t-on indiqué.

La commune de Touggourt s'est taillée la part du lion de cette opération, avec une superficie de 1.745 hectares répartis sur deux périmètres agricoles et le reste réparties sur les autres communes de la wilaya.

L'Etat prend en charge les travaux de raccordement électrique, la réalisation des forages et l'ouverture de pistes d'accès à ces terres agricoles, afin d'encourager l'agriculture dans le sud du pays et d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes, a-t-on indiqué de même source.

38<sup>ME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU MAGAZINE DE LA POLICE

## La revue Echorta à la une

A l'occasion du double anniversaire de la célébration de la Journée nationale de la presse (qui coïncide avec le 22 octobre de chaque année) et du 38<sup>me</sup> anniversaire de la revue Echorta, La Direction générale de la Sécurité nationale organise lundi 21 octobre à 13h, au siège de la Direction de l'administration générale à Hydra, une cérémonie en l'honneur des cadres de la cellule de communication et des relations publiques de la DGSN.



Il est connu que la politique extérieure de l'Algérie n'est pas fondée sur des oscillations stratégiques. C'est autour de principes immuables que s'articulent toutes ses politiques d'action. Elle a des convictions qu'elle n'hésite pas à exprimer avec force, et cette force est d'autant légitime que celles-ci sont justes et en conformité avec le droit international.

Saïd Abjaoui

Une diplomatie est forte de la justesse de la cause qu'elle défend. Elle l'est également de son non-alignement sur des positions bellicistes. Elle l'est des valeurs nobles dont elle est porteuse. Elle l'est également de l'évacuation d'intérêts étrangers au profit d'intérêts liés à la recherche de la sécurité internationale, de la paix internationale, et de l'achèvement du processus de décolonisation.

Elle l'est également de la continuité absolument sans pause aucune dans le combat contre la pauvreté, contre les exclusions, contre l'insécurité, pour le développement et pour la prospérité internationale.

Son non-alignement (ou son refus de soumission) s'inscrit dans sa volonté de préserver l'indépendance de la décision nationale.

Pas de pause. Un combat continu, soutenu, mené par le gouvernement selon les instructions du président.

L'Algérie a défini ses invariants. Pas de solution militaire car en fait les interventions militaires aggravent et n'allègent jamais plus particulièrement quand elles sont décidées en dehors du cadre légal du Conseil de sécurité. Pourquoi une intervention militaire qui livre le pays à des seigneurs de guerre, qui multiplie les centres de pouvoir parallèles, qui détruit les institutions ? Outre qu'il ne faudrait pas violer le respect du droit international, de la légitimité internationale, il faudrait surtout se poser la question de savoir si une intervention va améliorer la situation au lieu de créer et consolider le chaos.

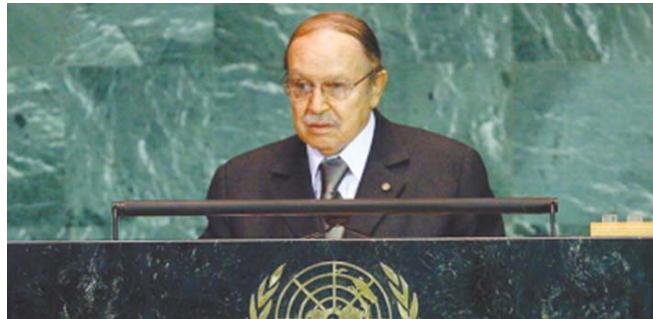
Autant les itinéraires pour parvenir à faire respecter avec équité le droit international, et en même temps intégrer l'Algérie dans le cercle des pays émergents sont bien définis, tracés et balisés, autant ceux pour parvenir à faire totalement revenir la sécurité, la stabilité et la paix sont également bien définis, tracés et balisés. Aussi bien sur le plan international que sur le plan intérieur, l'Algérie est cohérente par ses politiques d'action.

Sur les deux plans, l'objectif est la construction de deux espaces de convergences.

L'Algérie s'est toujours montrée disponible et déterminée à donner chaque fois que

## L'ALGÉRIE NE FONDE PAS SA POLITIQUE SUR DES OSCILLATIONS STRATÉGIQUES

# Des principes immuables



de besoin une nouvelle impulsion à l'encanissement de l'idée selon laquelle pour préparer le monde à un besoin incompréhensible de paix et de développement, une paix partagée et un développement partagé.

Il est bien sûr évident qu'il n'est pas facile de faire avancer totalement et rapidement le monde dans cette direction en termes d'actions et que des efforts auront encore à être fournis, mais l'essentiel est qu'il existe maintenant une prise de conscience en la matière, ce qui peut autoriser tous les espoirs, d'autant que les mêmes concepts structurent maintenant pratiquement tous les discours politiques dans le monde.

On se rappelle que dans un discours qu'il avait prononcé à la Sorbonne, le président de la République avait pris à son compte la dénonciation de l'«ordre international de la misère», pensant ainsi à toutes ces inégalités dans le monde qui avaient enlevé à l'Afrique l'espoir d'une coopération internationale dans la lutte contre la pauvreté et la famine, ou plutôt dans l'éradication de ces deux fléaux qui constituent le terreau du développement du terrorisme et des guerres civiles, lesquels à leur tour constituent les principaux obstacles au développement économique.

Les offensives répétées et soutenues du président Bouteflika pour renforcer la conviction internationale que la paix et le développement sont liés, que l'essor mondial de l'économie d'échange et celui de la sécurité collective sont étroitement interdépendants, la mise de ces deux thèmes principaux au centre de toutes rencontres diplomatiques menées par notre pays dans les relations bilatérales que dans celles multilatérales ont pu, de l'avis général, contribuer à créer dans le système des relations internationales les conditions de leur prise en charge comme données incontournables.

L'Algérie se réjouit que la Russie ait opté pour la solution politique pour ce qui concerne la Syrie. Elle se réjouit et la soutient.

La question ne se pose plus de savoir sur quel socle la diplomatie a fondé sa vision du monde. Des questions de ce genre ont déjà eu des réponses connues sur la scène internationale. Il a quand même fallu bien du courage pour opérer une rupture avec une tendance qui paraissait lourde, celle qui consistait à réagir et non à agir, à refuser de s'ouvrir au monde et d'ouvrir le monde à l'Algérie.

Pour notre diplomatie, c'est le droit international qui devrait s'appliquer avec force, c'est-à-dire réguler les relations internationales, même dans le cadre d'un partenariat. Jamais il ne sera opté pour l'acceptation que l'usage de la force serve à créer un droit nouveau. Jamais, et à plus forte raison dans la région. Et ailleurs également.

C'est dans les contrats de partenariat que notre diplomatie prêche la solidarité opérationnelle, c'est-à-dire passer à des politiques d'actions concertées articulées autour des grands axes qui ont bénéficié d'un consensus et reformuler les approches sur les thèmes qui rencontrent un blocage. Les vulnérabilités se réduiront davantage que les pays Maghrébins se concertent mutuellement pour unifier leurs rangs lors de tout contrat avec toute puissance appartenant à un autre espace géopolitique.

Sur le plan politique, l'itinéraire à emprunter est bien connu pour conduire le processus de démocratisation. Il avait fallu en finir avec les incompatibilités des programmes en lutte pour l'accès au pouvoir, des idéologies qui se promettent la guerre jusqu'à ce que morts en suive, car la cohabitation entre partis était rendue impossible du fait que chaque courant politique nourrissait une aspiration éradicatrice par rapport à l'autre.

Quand bien même cela ait paru avoir pris du temps, nous nous trouvons quand même aujourd'hui dans une situation où nous en avons pratiquement fini avec les incompatibilités partisanes qui se comportaient en source d'insécurité et d'instabilité. Nous remarquons également que les faiseurs d'opinion sur la scène internationale et qui sont écoutés par les gouvernements ont arrêté de présenter des scénarios catastrophes pour notre pays, eux qui ne se permettaient même pas de penser un seul instant que l'Algérie pouvait s'en sortir. Ils ont quand même fini par changer aujourd'hui d'opinion sur notre pays parce que l'effondrement prévu des institutions ne s'est pas produit, de même que l'enfoncement dans la guerre civile n'a pas eu lieu.

## ► Un des édifices phares de la ville d'Annaba

Dominant du haut d'un promontoire les vestiges de l'antique Hippone, le port et la baie d'Annaba, ainsi que la plaine, au sud, la basilique de Saint-Augustin est l'un des édifices-phares de La Coquette. La basilique, mémoire de la cité d'Augustin l'Algérien qui fut évêque d'Hippone de 395 jusqu'à sa mort en 430 est considérée comme un creuset culturel inestimable à même de représenter un symbole du dialogue islamo-chrétien. Construite entre 1881 et 1900 au moyen de matériaux tirés exclusivement du sol algérien, elle a été sévèrement mise à mal par les outrages du temps. Cet imposant édifice

dont les architectes s'étaient inspirés des styles mauresque et byzantin, nécessitait une opération de restauration pour continuer, au-delà des différences culturelles, de civilisation et de religion, de rapprocher les communautés. La restauration, entamée à l'automne 2010 pour durer plus de 30 mois, mettant à contribution plusieurs entreprises spécialisées (reprise des canalisations, réhabilitation des fresques murales et des vitraux, notamment), a été favorisée par un «partenariat d'exception», comme l'avait souligné en juin dernier, lors d'une visite guidée, l'évêque du diocèse de

Constantine-Hippone, Mgr Paul Desfarges. Selon un communiqué de presse de l'association diocésaine d'Algérie, plusieurs ministères du gouvernement algérien, la wilaya et l'Assemblée populaire communale (APC) d'Annaba, l'Etat français et des collectivités françaises, ainsi que la République fédérale d'Allemagne ont soutenu le projet. Le montant total des travaux de restauration, comprenant le coût des travaux, les honoraires de maîtrise d'œuvre et les frais de gestion du projet, s'élève à près de 500 millions de dinars. Le communiqué de l'association diocésaine d'Algérie, soulignant «l'im-

portance de la basilique pour l'Église d'Algérie comme pour l'Algérie et l'ouverture actuelle de la société algérienne sur le monde», rappelle que le Colloque sur Saint Augustin, organisé en 2001 à l'initiative du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, avait permis à l'église et à une partie de la société algérienne de reconnaître en Augustin un ancêtre commun. Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, représentera aujourd'hui le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie d'inauguration de la basilique, après sa restauration qui a duré 32 mois.

## CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DE LA BASILIQUE SAINT-AUGUSTIN

### Bensalah représente le président Bouteflika

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, représentera aujourd'hui le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie d'inauguration de la basilique Saint-Augustin d'Annaba, après sa restauration qui a duré 32 mois, a-t-on appris hier du conseil.

Ce repère phare de l'ancienne Hippone, dont la construction remonte à 1900, a été réceptionné officiellement en juin dernier pour une enveloppe de 500 millions de dinars. Erigé sur une colline dominant les ruines de l'antique cité d'Hippone et la rive méditerranéenne, cet édifice, mémorial de la ville d'Augustin l'Algérien, le penseur universel, le théologien chrétien de l'Antiquité et l'évêque d'Hippone, un des quatre pères de l'église latine, figure parmi les sites phares d'Annaba. Annuellement, la basilique était visitée, avant sa restauration, par 18.000 touristes, chercheurs, étudiants et curieux qui remontent le temps et retracent une partie de l'histoire de l'Algérie. Symbole d'échange entre l'islam et le christianisme, elle est également visitée par près de 1000 pèlerins chrétiens par an.

Lancés en novembre 2010, les travaux de restauration ont été confiés à une entreprise française spécialisée dans le domaine de la préservation des sites et monuments anciens, avec la contribution de plusieurs partenaires ainsi que des institutions gouvernementales nationales et étrangères, et le concours de l'Association diocésaine d'Algérie, initiatrice du projet.

## TRIPARTITE

### Le Premier ministre installe le groupe de travail chargé de l'encadrement des actes de gestion

Le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal a procédé, jeudi à Alger, à l'installation du groupe de travail issu de la tripartite chargé de l'encadrement des actes de gestion, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«L'installation de ce groupe de travail fait suite à la décision annoncée, à l'issue de la 15<sup>e</sup> tripartite, de créer cinq groupes de travail tripartites, chacun devant développer une profonde réflexion en vue de proposition de mesures à même de créer les conditions d'une dynamisation économique, d'investissements et de croissance», a précisé la même source.

Ce groupe de travail, qui préside le directeur de cabinet du Premier ministre, est constitué de représentants de plusieurs secteurs, associations et entreprises publiques.

Les quatre autres groupes de travail, annoncés à l'issue de la dernière tripartite, sont chargés d'élaborer le contrat économique et social de croissance, de proposer les modalités de la contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et privé et de proposer les modalités facilitant l'intervention des entreprises nationales du BTPH dans la réalisation du programme national d'équipement. Le cinquième groupe est chargé de l'encouragement de la production nationale dont le crédit à la consommation pour les produits locaux.

APS

## Une visite très attendue par les régions du Sud

Kamel Cherif

Le Premier ministre se déplacera aujourd'hui à Ghardaïa pour une visite d'inspection et de travail. La visite de Sellal est très importante dans la mesure où il s'agit pour lui de retourner au Sud du pays. Une région qui fait l'objet de convoitises de la part de certaines parties lesquelles tentent vainement d'exploiter la moindre brèche et le moindre incident pour allumer la mèche à Ghardaïa.

Cette visite dénote aussi toute l'attention qu'accorde le gouvernement au développement de l'ensemble des régions du pays, en premier lieu celles du Sud dont les habitants ont le sentiment d'être marginalisés ou oubliés, comme le prétendent les pêcheurs dans les eaux troubles.

La région de Ghardaïa qui reste sensible du fait des conflits sociaux entre les habitants de cette région, avait connu des perturbations récemment. En fait, il s'agit de rixes entre habitants de quartiers qui n'ont rien à voir avec les conflits sociaux ou ethniques. Qu'à cela ne tienne, ceux qui guettent le moindre incident pour l'amplifier et le politiser avaient tenté d'exploiter ce qui s'était passé à Ghardaïa afin de travestir la réalité et dramatiser ces événements.

C'est dans cet esprit que s'inscrit la visite du Premier ministre qui aura à rencontrer la société civile du M'zab, en plus du lancement de plusieurs projets et de l'inauguration d'un bon nombre de réalisations. Durant cette rencontre, Sellal aura une rencontre interactive, comme à son accoutumée, avec les représentants de la société civile ainsi qu'avec les notables de Ghardaïa pour leur signifier toute l'importance et l'intérêt qu'accorde le gouvernement à la région, mais aussi les mesures prises allant dans le sens de résorber le chômage et le soutien à l'investissement dans une région à vocation agricole.

Le Premier ministre, dont la visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, mettra l'accent sur la réconciliation entre les Algériens, appelés à s'unir pour les intérêts suprêmes du pays. L'Algérie, qui évolue dans un environnement hostile marqué par des situations instables et dangereuses dans les pays voisins, a pu préserver sa stabilité sur le front interne. Une situation que certaines parties ne semblent pas lui pardonner compte tenu des nombreuses tentatives de déstabilisation, amorcée à partir des villes du Sud.

Les habitants de Ghardaïa auront ainsi l'opportunité d'exprimer leur attachement à l'unité nationale, à l'occasion de cette visite comme ils l'avaient déjà fait auparavant. Sellal a toujours appelé à la réconciliation entre Algériens, insistant sur le bannissement de la culture de la haine. C'est le message du Premier ministre aux populations de Ghardaïa, mais aussi à tout le peuple algérien qui a réaffirmé, à maintes reprises, son attachement à l'unité et à la stabilité du pays.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

# Le Premier ministre à Ghardaïa

## ► UN PROGRAMME NON-STOP



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera demain une visite de travail dans la wilaya de Ghardaïa dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Le Premier ministre procédera à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement de plusieurs projets socio-économiques dans la wilaya et présidera une réunion élargie aux représentants de la société civile afin d'identifier les actions susceptibles d'améliorer davantage le développement harmonieux de cette wilaya, a indiqué jeudi un communiqué du Cabinet du Premier ministre. M. Sellal sera accompagné, lors de cette visite, d'une importante délégation ministérielle, a précisé la même source.

DÉVELOPPEMENT, INVESTISSEMENT, PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS...

# Sellal accélère la cadence

Walid B

Le gouvernement accélère la cadence pour concrétiser ses engagements vis-à-vis des populations et répondre, ainsi, à leurs besoins et à leurs attentes.

Pour ce faire, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, n'a pas de répit et compte multiplier ses visites dans les wilayas pour être constamment à l'écoute de la société civile et voir de plus près l'état d'exécution des projets en cours de réalisation et qui sont inscrits au titre du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Dans ce cadre, le chef de l'exécutif est attendu aujourd'hui Ghardaïa où il aura, une fois de plus, l'opportunité de rencontrer les représentants de la société civile, écouter leurs doléances, mais aussi et surtout les problèmes qui entravent le processus de développement dans cette wilaya du sud du pays.

M. Sellal n'a pas manqué, dans chacune de ses sorties, de rassurer les populations locales quant à l'engagement des pouvoirs publics de se pencher sérieusement sur les problèmes qui préoccupent le plus les citoyens, plus particulièrement ceux ayant un lien avec l'emploi, le logement, la santé, l'éducation et les infrastructures de base, tout comme il s'est engagé à lutter contre la bureaucratie et toute autre pratique malsaine qui constituent une véritable entrave au développement. Et pour que ces engagements soient concrétisés, M. Sellal a fixé une

nouvelle feuille de route visant à relancer l'économie nationale en tablant plus particulièrement sur la petite et moyenne entreprise et l'investissement productif créateur de richesse et générateur d'emploi.

La dernière tripartite ayant regroupé le gouvernement, le patronat et l'Urga a été une occasion pour le Premier ministre de réaffirmer les nouvelles orientations que le gouvernement compte mettre en œuvre pour une véritable relance d'une économie nationale qui soit totalement indépendante des hydrocarbures.

À ce propos, il a tenu à rappeler que le président de la République «a toujours affirmé que notre conception est très éloignée de l'ultra libéralisme qui est à l'origine des crises récurrentes qui affectent l'économie mondiale et a conduit beaucoup de pays à la faillite».

Et d'ajouter que l'économie algérienne «se doit de veiller à l'équilibre entre les nécessités de la performance et de la rentabilité et celles d'une politique sociale visant à consolider les droits des travailleurs et atténuer les inégalités».

Estimant que les retards accumulés par l'Algérie dans le secteur industriel pourraient devenir «un atout en sa faveur et nous permettent aujourd'hui de faire un saut technologique considérable», le chef de l'exécutif a souligné la nécessité pour les entreprises publiques et privées d'exploiter toutes les opportunités offertes pour s'investir dans une perspective à moyen et long termes, d'autant, dira-t-il, que les pouvoirs publics comptent intensi-

sifier leurs efforts pour combattre toutes les entraves et tous les obstacles qui continuent de décourager ou de freiner les projets d'investissement.

Dans cette optique, le Premier ministre a exhorté les entreprises publiques à envisager des partenariats avec les entreprises leaders dans leur domaine, assurant la disponibilité de l'Etat pour les aider à concrétiser cet objectif et à élargir leur marge de manœuvre et d'autonomie avec une forte sécurisation des cadres.

«Nous veillerons fortement à la sécurisation des cadres mais j'attends d'eux, dans un acte de confiance mutuelle, une plus grande implication et mobilisation pour contribuer à la relance du secteur industriel national», a assuré M. Sellal, soulignant que l'entreprise privée devrait retrouver sa place et contribuer activement au développement économique et industriel du pays.

Le Premier ministre a, en outre, fait part de son souhait de voir se concrétiser un véritable pacte de croissance, tout en rappelant la détermination du gouvernement à prendre en charge les propositions des organisations patronales en vue de dynamiser les entreprises et relancer l'investissement productif.

Cela atteste que le gouvernement est plus que jamais déterminé à aller de l'avant dans la relance de l'économie nationale et, ce faisant, dans la prise en charge des préoccupations des citoyens et de leurs attentes.

# Ghardaïa, une région en pleine mutation

De par la diversité de son écosystème, la richesse de ses cultures et ses ressources hydriques, conjuguées aux efforts consentis par l'Etat pour son développement économique, la wilaya de Ghardaïa, qui s'apprête à accueillir samedi le Premier ministre Abdelmalek Sellal, est en passe de devenir un «hub» économique régional de premier plan dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

Connue pour son patrimoine matériel et immatériel universel classé, la wilaya de Ghardaïa, qui s'apprête à accueillir samedi le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a connu une grande mutation dans divers secteurs suite aux différents investissements étatiques qui lui ont été accordés pour lui permettre d'assurer un développement durable, créateur de richesse.

Située sur un axe principal reliant le nord au sud du pays, la wilaya de Ghardaïa, qui s'étend sur plus de 84 660 km<sup>2</sup> pour une population de 420 000 habitants, a connu, entre 1999 et 2010, un important effort d'investissement estimé à plus de 132 milliards de dinars pour la mise à niveau de tous les secteurs.

En dépit de ces efforts, elle a dû enregistrer, en octobre 2008, une période de répit forcé suite aux inondations qu'connues la région, amenant les pouvoirs publics à lancer un programme spécial pour venir en aide aux sinistrés et y effacer les stigmates de cette calamité naturelle.

Plus de 40 milliards DA ont été alloués pour ce programme d'urgence, afin de prendre en charge les sinistrés, la reconstruction des infrastructures fragilisées par les inondations et l'élimination des sources et causes des crues cycliques de Oued M'Zab, par la création de digues, le calibrage de l'oued et l'élimination de toute construction dans le lit de l'Oued. La wilaya de Ghardaïa a ensuite amorcé la reprise d'un développement créateur de richesse pour sa population. De nouvelles perspectives s'ouvrent à elle, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique et de la PME-PMI, estimé les responsables de cette région.

Pour financer des investissements d'utilité publique et boos-



ter le développement économique amorcé, plus de 71 milliards DA ont été retenus au titre du quinquennal 2010-2014, dont une part prépondérante pour le secteur des ressources en eau.

## Important programme de développement de l'hydraulique

Outre l'achèvement du mégaprojet d'assainissement et de protection de la vallée du M'Zab contre les crues cycliques, ont été prévus des ouvrages de protection et le dallage de l'oued M'Zab sur près de 2,5 km, la réhabilitation et la rénovation des réseaux d'AEP et assainissement frappés de vétusté, à l'origine d'une perte appréciable de la ressource hydrique, outre l'extension des réseaux d'AEP et d'assainissement des nouveaux quartiers créés dans les différents localités de la wilaya, la mobilisation de l'eau pour répondre à la demande croissante de la population et de l'agriculture et la création de quatre stations de lagunage.

La wilaya de Ghardaïa compte plus de 82 264 abonnés au réseau de distribution de l'eau potable, soit un taux de 95%, 110 forages, 92 réservoirs avec un réseau de distribution d'AEP de 1163 Km et d'un réseau d'assainissement de près de 1 000 km avec un taux de raccordement de 74%.

De nouvelles perspectives s'ouvrent aussi pour le secteur de l'agriculture, avec l'entrée en service de quatre stations de lagunage à Berriane, Guerrara, Ghardaïa et El-Menea, dont les eaux épurées seront destinées à l'irrigation de nouveaux périmètres agricoles d'une superficie cumulée de plus de 1 000 hectares mettant ainsi fin aux contraintes d'irrigation auxquelles étaient confrontés de nombreux agriculteurs. Considérée comme l'ossature principale de l'économie locale, l'agriculture a réalisé des avancées importantes dans la wilaya Ghardaïa, qui est devenue une référence en matière d'autosuffisance alimentaire et pour la qualité de ses produits agricoles.

Ce statut se justifie par l'extension de la Surface agricole utile

(SAU) passant de 12 230 hectares en 2000 à 26 519 ha en 2008 pour atteindre en 2013 une superficie de 32 745 ha à 100% irrigués, avec 13 710 exploitations et une population vivant de l'agriculture estimée à 25 500 âmes, soit 25% de la population active de la wilaya, selon les statistiques de la Direction des services agricoles (DSA).

Malgré son climat aride et sa faible pluviométrie, la région a connu un engouement des investisseurs agricoles, encouragés par les facilitations d'acquisition de terre et la mobilisation des ressources hydriques au profit du secteur agricole. L'Etat a réalisé à travers la wilaya 292 forages, 5 907 puits, 2 091 bassins de stockage d'eau d'une capacité globale de 213 100 m<sup>3</sup>, en plus de 495 km linéaires de réseau électrique et 500 km de pistes agricoles.

## L'agriculture, un atout prometteur pour le devenir de la région

Plusieurs projets sont aussi programmés en vue d'accroître les potentialités agricoles de la région, d'améliorer et de valoriser sa production agricole, par la création de 95 nouveaux périmètres totalisant 28 000 hectares, révèle le responsable des statistiques à la DSA. Par ces projets, la wilaya ambitionne d'augmenter, à l'horizon 2014, la Surface agricole utile (SAU) de 32 745 ha actuellement à plus de 60 000 ha orientés vers les cultures oasiennes, particulièrement la phœniciculture, les cultures maraîchères stratégiques, les agrumes et l'oléiculture.

L'intensification de la production fourragera (luzerne, sorgho et maïs), aliment essentiel pour le cheptel bovin laitier estimé actuellement à 3 200 têtes dans cette wilaya, est prévu afin d'accompagner le développement de la filière lait qui produit localement 22 000 000 litres/an, en grande partie dans la région de Guerrara surnommé «bassin laitier».

Le secteur de l'habitat a, quant à lui, bénéficié d'un quota de 19 913 logements ruraux, dont 7 789 achevés et 3 468 en cours de

IL N'Y A  
PAS QUE LE  
TOURISME

réalisation, et d'un quota de près de 44 200 logements pour les autres formules d'habitat dont une grande partie est en voie d'achèvement. Plus de 22 000 lots de terrain destinés à l'auto construction, un programmé «à forte demande», ont été délimités et leur étude en cours, parallèlement au lancement d'un programme de réhabilitation des ksour et aux opérations d'amélioration du cadre de vie et d'aménagement urbain, selon la Direction du logement et des équipements publics (Dlep).

Pour améliorer les réseaux routiers des villes de la wilaya, un programme a été lancé pour le renforcement et le dédoublement de voies sur les RN-1 et RN-49, entre Ghardaïa, la wilaya de Laghouat et la wilaya d'Ouargla respectivement, outre l'achèvement des routes de contournement de la vallée du M'Zab et de la localité de Berriane, et la création de maisons cantonnières. La wilaya de Ghardaïa dispose d'un réseau routier constitué de 926,5 km de routes nationales, 292 km de chemins de wilaya, 463 de routes communales et 110 km de routes non classées.

Elle compte aussi un aérodrome de classe internationale avec deux pistes d'envol pour tous types d'aéronefs à Ghardaïa, un autre de classe nationale à El-Menea, 19 ouvrages d'arts, neuf maisons cantonnières et deux unités de maintenance des pistes aéroportuaires.

La concrétisation du programme quinquennal 2010-2014 devra permettre, par ailleurs, la création de trois hôpitaux de 250, 120 et 60 lits, quatre polycliniques, 13 salles de soins, un établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie de 30 lits et un centre de désintoxication.

Un intérêt particulier est manifesté à l'endroit du secteur de l'enseignement supérieur, avec le lancement du chantier d'un troisième pôle universitaire de 6 000 places pédagogiques.

Une importance accrue est également accordée au secteur de l'énergie, notamment «verte», avec le lancement du premier projet-pilote de mini centrale so-

laire d'une puissance d'un mégawatt, près de Oued N'Chou, avec 6 000 panneaux photovoltaïques. La wilaya de Ghardaïa présente un taux de raccordement au réseau électrique de 99% et au gaz naturel de 79%. Elle dispose d'un réseau électrique de 2 244 km de moyenne tension et 1 660 km de basse tension, de 2 466 postes de transformation et 90 972 abonnés, contre un réseau de plus de 1 369 km et 72 100 abonnés pour le gaz naturel.

## El-Menea, une nouvelle ville en perspective

Une grande importance est accordée également à la concrétisation d'un projet de nouvelle ville à El-Menea, qui s'inscrit en conformité avec les choix stratégiques définis par le Schéma national d'aménagement du territoire (Snat) et aux objectifs du développement durable, selon les responsables de la wilaya.

Cette nouvelle ville, respectueuse de l'environnement et qui allie raffinement, style architectural traditionnel saharien et architecture moderne, avec toutes les commodités d'une agglomération urbaine moderne à vocation touristique et agricole, devra recevoir, à l'horizon 2020, quelque 50 000 habitants, fait-on savoir.

Localisée en proximité de la RN-1 sur un plateau d'une superficie de 1 000 hectares extensibles, au nord de l'actuelle ville d'El-Menea, la nouvelle ville permettra l'ouverture de nouvelles perspectives pour un développement urbain harmonieux et durable de toute la région du sud de la wilaya de Ghardaïa. A vocation agro-touristique, elle vise notamment à créer de grandes surfaces d'urbanisation et à renforcer les liens de continuité des relations fonctionnelles avec l'ancienne oasis d'El-Menea en matière de demande en logements.

Une fois fonctionnelle, la nouvelle ville sera appelée à constituer un pôle d'excellence touristique, ainsi qu'une base de développement d'une agriculture durable et d'une industrie agroalimentaire.

APS

## NOUVEAU PROGRAMME AADL Le traitement des dossiers pas encore achevé



Le traitement des demandes dans le cadre du nouveau programme de logements de type location-vente de l'Aadl (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) est «loin d'être achevé», a indiqué le directeur de l'agence Elias Benidir, excluant la possibilité de répondre aux nouveaux souscripteurs la semaine prochaine.

«L'opération de traitement des dossiers est toujours en cours, mais elle est loin d'être achevée», a déclaré à l'APS M. Benidir, précisant que la date de l'affichage des réponses sur le site web de l'agence n'est pas encore fixée.

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune avait promis récemment que les réponses seraient données aux nouveaux souscripteurs ayant formulé leurs demandes dans un délai n'excédant pas un mois, à compter du 16 septembre dernier, date du lancement de l'opération de souscription en ligne.

Des quotidiens nationaux, citant des sources ministérielles, ont rapporté cette semaine que les postulants allaient recevoir leurs convocations à partir de dimanche 20 octobre 2013.

Interrogé sur la possibilité de répondre aux demandes dès la semaine prochaine M. Benidir a déclaré qu'il était «impossible» de donner une réponse immédiate, ajoutant qu'aucune date n'avait été arrêtée pour l'envoi des convocations aux souscripteurs.

Le directeur de l'Aadl explique le retard des réponses par le nombre important des souscriptions qui dépasse les 700 000 après suppression des doublants. M. Benidir a également lié la fin du traitement des nouveaux dossiers à l'annonce des listes des bénéficiaires des logements sociaux dans le cadre de l'opération de relogement prévue avant la fin de l'année à ce que les bénéficiaires d'un logement social ne puissent pas bénéficier du programme Aadl.

Ainsi, les demandes de logements Aadl des bénéficiaires de cette opération seront automatiquement annulées après actualisation du fichier national des demandeurs de logements. Près de 210 000 logements sociaux seront distribués sur tout le territoire national dont 20 000 unités à Alger avant fin 2013, selon les données du ministère de l'Habitat.

«Les citoyens qui ont bénéficié d'un logement social n'auront pas le droit de bénéficier du programme Aadl. Nous attendons la divulgation des listes des wilayas pour finaliser notre liste», a-t-il souligné.

L'Aadl vise à lancer 230 000 logements location-vente en 2013 et 2014, après l'annonce d'un programme de 80 000 logements supplémentaires aux 150 000 logements prévus initialement. La wilaya d'Alger bénéficiera désormais d'un quota de 90 000 logements.

Les logements location-vente sont destinés essentiellement aux cadres moyens dont le salaire mensuel se situe entre 24 000 DA et 108 000 DA, rappelle-t-on.

## MESSAHEL

# L'Algérie a toujours été constante dans sa lutte contre le terrorisme

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a affirmé jeudi à Bruxelles, où il a pris part aux travaux du Forum de Crans Montana, que «l'Algérie s'est toujours distinguée par la constance de sa démarche de lutte contre le terrorisme dans toutes ses manifestations».

Intervenant au cours du débat sur le thème «Les nouvelles menaces terroristes et leur impact sur les courants internationaux d'affaires et l'industrie pétrolière et gazière», M. Messahel a souligné que grâce à cette démarche l'Algérie a pu «défaire le terrorisme, sécuriser son territoire, et contribuer activement à la coopération internationale pour éradiquer ce fléau».

Revenant sur l'attentat terroriste, qui a ciblé le site gazier de Tiguentourine, en janvier 2013, M. Messahel a rappelé que «l'attaque du site gazier menée par un groupe terroriste transnational, venu de l'extérieur, a été annihilée grâce à la fermeté de notre position et au savoir-faire de notre Armée et de nos services de sécurité». Il a ajouté que «le terrorisme a toujours eu au centre de sa stratégie, l'objectif de s'attaquer aux infrastructures économiques, aux institutions, entreprises, et représentations officielles



emblématiques de la coopération internationale». M. Messahel a précisé qu'«à travers de telles attaques, l'international terroriste vise à créer un climat artificiel de psychos pour perturber les courants d'échanges et de coopération entre nations (à) et celles des prises d'otages, à percevoir des rançons pour accroître les capacités de financement qu'elle tire du trafic de drogue et d'autres activités de contrebande, enfin à s'assurer un impact médiatique planétaire». «Les attaques terroristes d'Agadez au Niger, de Tiguentourine en Algérie et de Westgate au Kenya s'inscrivent dans cette stratégie en exploitant l'instabilité en Libye, au Sahel et en Somalie», a encore soutenu le ministre, relevant à cet égard que «l'Algérie n'a eu de cesse d'appeler à un véritable partenariat, pour rendre plus efficace la lutte contre le terrorisme et le crime organisé».

M. Messahel, qui présidera vendredi la session plénière sur la coopération Sud-Sud, recevra le prix de la fondation Crans Montana pour l'année 2013.

## TRANSPORT

# Les compagnies aériennes déplorent la nouvelle proposition de Bruxelles sur la taxe carbone

L'association internationale du transport aérien (Iata) a déploré mercredi la nouvelle proposition de Bruxelles visant à imposer une taxe carbone aux transporteurs aériens pour les seules parties de vol effectuées au-dessus de l'espace aérien européen.

L'Iata, qui est favorable à un dispositif mondial, a exprimé dans un communiqué «son inquiétude et sa surprise de la proposition de la Commission européenne sur l'application du dispositif sur les émissions carbone».

La commissaire européenne chargée du Climat, Connie Hedegaard, en pointe dans la lutte contre le réchauffement climatique, a proposé que toutes les compagnies aériennes acquièrent une taxe carbone pour compenser leurs émissions de CO2 pour tous leurs vols effectués au-



dessus de l'espace aérien de l'Espace économique européen qui englobe les 28 Etats-membres de l'UE et le Parlement européen, risque de relancer la polémique entre l'UE et des pays comme la Chine, l'Inde et la Russie qui contestent cette taxe carbone qui serait imposée à leurs compagnies aériennes.

Initialement, la Commission européenne envisageait une taxe sur les émissions de CO2 sur l'ensemble du trajet des compagnies aériennes qui décollent ou atterrissent en Europe. La nouvelle propo-

sition qui doit encore être finalisée par les Etats-membres de l'UE et le Parlement européen, risque de relancer la polémique entre l'UE et des pays comme la Chine, l'Inde et la Russie qui contestent cette taxe carbone qui serait imposée à leurs compagnies aériennes. Le directeur général de l'Iata, Tony Tyler, a souligné mercredi que la nou-

velle proposition de Bruxelles est d'autant plus surprenante que l'Organisation internationale de l'aviation civile (Oaci) a décidé au début du mois à Montréal de se donner jusqu'en 2020 pour réguler les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation.

«Nous avons tous beaucoup travaillé pour parvenir à un consensus par le biais de l'Oaci pour une régulation mondiale.

Il est crucial que tout le monde, Europe comprise, reste focalisé sur cet engagement de régulation des émissions à partir de 2020», a-t-il commenté.

L'Iata est une organisation commerciale internationale qui regroupe 240 compagnies aériennes dont Air Algérie, soit 84% du transport aérien international.

## AFRIQUE DU SUD

# Le Conseil de la Nation participe aux travaux de la 3<sup>e</sup> session du Parlement panafricain

Une délégation parlementaire du Conseil de la Nation, composée de M. Mohamed Tayeb Laskri et M. Mokhtar Zarouali, participe aux travaux de la 3<sup>e</sup> session ordinaire de la 3<sup>e</sup> législature du Parlement panafricain, du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2013 à Midrand (Afrique du Sud). Au programme de la présente session figurent des réunions des commissions et organes du parlement panafricain ainsi qu'une séance de présentation des nouveaux membres désignés, a indiqué un communiqué du Conseil de la Nation.



## PARLEMENT

## Le FFS propose l'amendement de la loi sur le Moudjahid et le règlement intérieur de l'APN

Le groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS) a présenté au bureau de l'Assemblée populaire nationale deux projets d'amendement de deux lois, a-t-on appris jeudi auprès de ce parti.

Le premier projet d'amendement concerne la loi relative au moudjahid et au chahid adoptée en 1991, alors que le second projet concerne une motion réclamant l'amendement du règlement intérieur de l'APN.

Pour ce qui est de la loi sur le Moudjahid et le Chahid, le FFS a proposé l'amendement de l'article 16 de la loi 91-16 suggérant l'octroi de «la qualité de chahid également à toutes les personnes ayant été victimes des massacres du 8-Mai-1945», une catégorie qui n'est pas concernée par la présente loi en vigueur.

Ce projet d'amendement présenté par le député Mustapha Bouchahi propose également un article-bis additif à cette loi rédigé comme suit : «Les ayants droit des chouhada du 8-Mai-1945 bénéficient de tous les droits accordés aux ayants droit des chouhada de la Guerre de libération».

Dans l'exposé des motifs qui accompagne le projet d'amendement de la loi sur le Moudjahid et le Chahid, le FFS a estimé que «la lutte des Algériens et Algériennes pour l'indépendance a débuté au lendemain de la colonisation française», soulignant que «ne pas reconnaître les militants du 8-Mai-1945 tombés au champ d'honneur est un déni de leurs sacrifices et de ceux qui les ont précédés».

Le deuxième projet d'amendement relatif à l'amendement du règlement intérieur de l'APN propose la création d'une «commission chargée des droits de l'homme et des libertés générales ainsi que des questions ayant trait aux droits



dont est composée l'assemblée) en y rajoutant un alinéa 13 relatif à la création de la nouvelle commission.

Dans son exposé des motifs M. Bouchahi a indiqué que «la question des droits de l'Homme est devenue une préoccupation essentielle des pouvoirs publics», estimant que «l'intégration de la question des droits de l'Homme dans les attributions de la commission des affaires juridiques, a mené à sa marginalisation en raison des nombreuses charges et attributions assignées à cette commission».

La motion fait état de plusieurs autres propositions dont l'amendement de l'article 18 du règlement intérieur de l'APN relatif aux prérogatives du bureau de l'assemblée, suggérant à ce dernier d'autoriser les groupes parlementaires «à proposer des points à l'ordre du jour du bureau de l'Assemblée qu'il devrait afficher ainsi que les décisions du bureau, pour permettre aux députés de suivre ses travaux, ce que l'article en vigueur ne prévoit pas dans sa forme actuelle». Dans sa forme actuelle, l'article 18 du règlement intérieur de l'APN stipule que «le bureau de l'APN tient des réunions périodiques sur convocation de son président. Il peut tenir, le cas échéant, des réunions extraordinaires».

L'ordre du jour des réunions du bureau de l'Assemblée est communiqué à ses membres quarante-huit avant la réunion considérée. Il peut y inscrire d'autres points. Les décisions prises par le Bureau sont diffusées à ses membres».

## EDUCATION NATIONALE

## Le Cnapest décide de poursuivre la grève

Le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) a décidé de poursuivre le mouvement de grève déclenché le 13 octobre dans des lycées, CEM et écoles primaires, a-t-on appris vendredi auprès d'un membre responsable de ce syndicat autonome.

La décision de prolonger le débrayage, partiellement suivi à l'échelle nationale, a été prise jeudi soir à l'issue d'une réunion extraordinaire des membres du Cnapest représentant 43 wilayas, tenue au lycée Mohamed Ben Tefta de Blida, a précisé à l'APS le chargé de communication du bureau du syndicat dans cette wilaya, M. Smaïl Bendahib.

«La réunion extraordinaire des bureaux de wilaya du Cnapest s'est tenue pour évaluer la situation, après une semaine de grève et surtout après la rencontre qui s'est déroulée, samedi dernier, entre les représentants du syndicat et le ministre de l'Education», a précisé M. Bendahib.

Selon lui, une «écrasante majorité d'enseignants a voté pour la poursuite de cette grève illimitée jusqu'à satisfaction de toutes les revendications». Qualifiant la réaction du ministre de tutelle Abdellatif Baba Ahmed de «protocolaire» et «sans engagements



définis», le même syndicat a estimé que le débrayage était «la seule solution pour faire aboutir les revendications d'ordres social et professionnel des enseignants».

«Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout de notre mouvement de protestation. Nous voulons des engagements bien définis concernant la satisfaction de nos revendications et non pas des discours superflus», a-t-il insisté.

Le recensement des biens des œuvres sociales, l'application de la loi relative à la médecine du travail, la réalisation de 4 500 logements pour les

enseignants au sud du pays, la retraite après 25 ans de service, au lieu de 32 ans actuellement, et la révision du classement des enseignants constituent les principales revendications du Cnapest, a rappelé M. Bendahib.

Concernant le tort causé aux élèves en raison de cette grève, il a incombe la responsabilité au ministère de l'Education nationale qui, à son avis, «continue d'ignorer les préoccupations légitimes des enseignants».

«Le Cnapest n'exerce aucun chantage et n'a nullement l'intention de prendre les élèves en otages, contraire-

ment aux déclarations du ministre. Nous voulons juste la satisfaction de nos revendications et nous sommes prêts à aller jusqu'au bout pour ce faire», a insisté M. Bendahib.

Au forum d'*El Moudjahid* dimanche dernier, le ministre de l'Education nationale avait affirmé que la majorité des revendications du Cnapest, notamment celle relative à l'augmentation des salaires, avaient été «largement satisfaites dans le passé».

«Il faut savoir que la catégorie 16 octroyée (par la fonction publique) aux enseignants du secondaire est attribuée habituellement aux médecins et aux doctorants (universitaires)», a-t-il relevé en guise d'argument.

Le ministre s'était dit, à l'occasion, «disposé à poursuivre le dialogue avec l'ensemble des représentants des syndicats du secteur dont le Cnapest», tout en signalant que certaines des revendications de ce dernier étaient toutefois «impossibles à satisfaire comme celles relatives aux primes».

Le ministre avait averti également qu'en cas de poursuite du mouvement de grève, la tutelle «sera contrainte d'appliquer les procédures légales et d'opérer des retenues sur les salaires des grévistes». APS

## PARTIS

## FLN

### Saâdani : «Les alliances sont du ressort du comité central»

Amar Saâdani a tenu compte des «observations exprimées à demi-mot» par des membres du comité central en reconnaissant à cette instance son pouvoir d'orientation de l'exécutif du parti du FLN : Saâdani a déclaré que «les alliances sont du ressort du comité central». Rappelons que le 17 septembre le parti du FLN et TAJ avait signé un communiqué commun scellant leur démarche commune, notamment à l'APN pour soutenir le programme du gouvernement et la réalisation du plan quinquennal du Président de la République.



## FNA

### Moussa Touati à Tlemcen

Moussa Touati poursuit sa tournée sur le terrain en se rendant à Tlemcen pour y réunir ses cadres et militants et les informer dans une démarche de «démocratie directe et participative» à la formulation de la ligne du parti auprès des citoyens.



### EL KARAMA, À NAÂMA Le Sud en priorité

S'exprimant lors d'une rencontre avec les militants et sympathisants de son parti, M. Benhamou a appelé à la préservation de l'importante ressource animale du pays et la modernisation de ses modes d'élevage, ainsi que de la ressource agricole, soulignant la nécessité de la relance de l'agriculture afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Après avoir souligné l'importance de la prise en charge des préoccupations des jeunes et de la préservation du pouvoir d'achat, le président du parti Karama a appelé à «faire face aux problèmes de la contrebande et du trafic de drogues qui inondent le pays à partir du pays voisin». Le président du parti Karama a, par ailleurs, salué les nombreuses réalisations à travers le pays et lancé un appel à la préservation des acquis de la Nation et à la promotion du dialogue afin de «faire évoluer la démocratie et la saine émulation au sein de la classe politique».



### UNJA Rencontre régionale à Telagh

L'Unja réunit, aujourd'hui à Telagh, wilaya de Sidi bel Abbès une réunion des wilias de l'Ouest. Cette organisation liée au parti du FLN se remobilise.

Des rencontres du même niveau seront organisées au Centre, à l'Est et au Sud à l'instar de celles organisées par Amar Saâdani.

## CRÉDIT R'FIG 500 demandes déposées au niveau du guichet unique de Bouira

Quelque 510 demandes de crédit R'fig ont été déposées depuis le mois de septembre au niveau du guichet unique à Bouira, où une soixantaine de dossiers ont déjà été validés, a-t-on appris jeudi auprès du directeur des services agricoles. «Nous avons exactement 514 dossiers qui ont été déposés au niveau du guichet unique par les demandeurs du crédit R'fig, dont une soixantaine a été déjà étudiée et validée», a déclaré M. Rachid Morsli, en marge de la cérémonie de lancement de la campagne Labours-semailles 2013-2014, sans préciser le montant total de ces crédits que compte la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) accorder aux agriculteurs concernés.

Le guichet unique continue de recevoir d'autres dossiers, a ajouté le même responsable, précisant que ce guichet est composé de représentants de la BADR, de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) et de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), chargés d'étudier les demandes. Cette précision a été donnée lors d'un point de presse organisé conjointement avec le président de la chambre nationale d'Agriculture, M. Mohamed Bouhadjar, en marge du coup d'envoi de cette campagne Labours-semailles. Les mêmes responsables se disent s'attendre à une bonne saison, tout en louant les efforts des responsables de la wilaya pour la réussite de cette campagne et en projetant d'emblaver une superficie globale de 75.000 ha, dont 40.000 en blé dur.

Les mêmes responsables ont assuré également que d'importants moyens matériels sont mis à la disposition des agricultures (1700 tracteurs, 2250 charrues et 140 semoirs), pour que la campagne se déroule dans de meilleures conditions.

Le président de la chambre nationale d'Agriculture a mis en exergue à cette occasion «les efforts que le pays continue de déployer pour assurer une bonne sécurité alimentaire».

## OUARGLA 400 logements accordés à la commune de Taibet

Une tranche de 400 logements de type publics locatifs (LPL) a été accordée à la commune de Taibet, 180 km au nord-ouest de Ouargla, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, a-t-on appris de l'office de promotion et de la gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. D'un coût d'investissement de 884 millions DA, ce projet, dont les chantiers ont été lancés cette semaine, devra permettre la satisfaction de la demande locale sur ce type de logements et le relogement dans de habitations décentes de citoyens vivant dans la précarité, a précisé la même source. La réalisation de ce projet, le plus important en termes de nombre de logements que les tranches accordées depuis 2004 à la commune, a été confiée à plusieurs entreprises de réalisation pour un délai de 24 mois. Le parc immobilier de la wilaya d'Ouargla sera consolidé par le lancement, avant la fin de 2013, au titre du projet de la nouvelle de Hassi Messaoud, d'un ambitieux programme de réalisation de 4.000 LPL.

À cette opération vient se greffer le lancement prochain d'une tranche de 500 unités de même type, répartis sur certaines communes, dans le cadre d'un programme de 7.500 logements lancés cette année à travers la wilaya de Ouargla, a conclu la même source.

APS

## TÉBESSA 20 centres ruraux reçoivent l'électricité par panneaux solaires

**Pas moins de 21 centres ruraux situés sur la bande frontalière de la wilaya de Tébessa, seront alimentés en électricité par panneaux solaires, ont indiqué jeudi les services de la wilaya.**



Prise en charge par le programme complémentaire de 2013 pour 300 millions de dinars, l'opération a ciblé ces centres situés à travers une dizaine des localités, jouxtant la bande frontalière de la wilaya avec la Tunisie, sur une longueur de 300 km, et éloignées du réseau d'électricité, précise-t-on. Par ailleurs, près d'un millier de familles, résidant dans des zones rurales de la

wilaya ont bénéficié depuis 2006 de l'alimentation en énergie solaire, à la faveur du programme mis en œuvre par le haut-commissariat de développement des zones steppiques (HCD), en coordination avec la conservation des forêts et les communes concernées.

Cette initiative a eu un écho favorable auprès des habitants compte tenu de ses retombées écono-

miques, nettement plus avantageuses, note-t-on à la wilaya, soulignant que la fourniture et la pose des appareils équipés de plaques voltaïques et de batteries, sont prises en charge par l'Etat à hauteur de 99 pour cent.

Le taux de couverture de la wilaya de Tébessa en électrification rurale avoisine actuellement les 78%.

## AQUACULTURE Relance du chantier de la ferme aquacole de Cap Blanc

Le chantier de réalisation d'une ferme aquacole de daurade dans la zone côtière de Cap Blanc relevant de la commune d'El Kerna (ouest de la wilaya d'Oran) a été relancé dernièrement, a-t-on appris jeudi du directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Les travaux de cet important projet aquacole ont repris après des années d'arrêt en raison de problèmes de financement et administratif, a indiqué à l'APS M. Mohamed Bengrina.

La ferme devra entrer en phase de

production en fin d'année 2014 pour une capacité de 1.000 tonnes/an. Il est prévu aussi la production du loup de mer dans cette ferme aquacole, concrétisée dans le cadre d'un investissement privé. Dans le but de développer l'aquaculture à Oran, des mesures administratives ont été entreprises pour le lancement des travaux de deux fermes spécialisées dans la production du loup de mer dans la localité de Kristel et la commune d'Arzew. Par ailleurs, une coordination est en cours avec les dispositifs de soutien à la

création d'entreprises en vue d'encourager les jeunes à l'investissement dans le domaine de la pêche, par l'acquisition de petits métiers qui peuvent accoster aux ports traditionnels de la wilaya, a ajouté M. Bengrina. Des crédits pour l'acquisition de mots dotés d'équipements de froid pour la vente de produits de mer, seront aussi accordés aux jeunes à la faveur d'une coordination avec les APC et l'antenne de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) suivant les normes en vigueur.

## MOSTAGANEM: Prochaine réhabilitation de cinq zones d'activités

La réhabilitation de cinq zones d'activités industrielles dans la wilaya de Mostaganem sera entamée au mois de novembre prochain, a-t-on appris auprès de la direction du développement industriel et la promotion de l'investissement.

Cette opération ciblera les zones d'activités de Fornakia, Mesra, Ain Tedèles, Bouguiret et Sidi Ali, soit une surface totale de 220 ha pour un coût global de plus de 2 milliards de dinars.

Les travaux programmés portent sur la réhabilitation

des voiries (AEP, gaz, assainissement, électricité et téléphone) outre l'ouverture de voies d'accès internes, a indiqué la même direction.

La wilaya de Mostaganem dispose de neuf zones d'activités industrielles abritant 199 unités industrielles dont 7 publiques et 78 relevant du secteur privé. Le restant est soit en cours de réalisation ou à l'arrêt.

Ces unités sont versées, pour la plupart d'entre-elles, dans l'agroalimentaire et le restant dans les services, le transport et autres. Elles as-

sent plus de 5.000 postes de travail permanents, selon la même source.

D'autre part, l'agence nationale intermédiaire et de régulation foncière (Anirref) choisira l'entreprise qui sera chargée de l'élaboration de l'étude et la réalisation des travaux d'aménagement de la nouvelle zone industrielle, située à El Bardjia, dans la commune de Hassiane. Elle s'étendra sur une superficie de 200 ha.

Les travaux seront lancés au début de l'année prochaine.

## BOUIRA 20 logements sociaux attribués à Ain Turk

Vingt (20) logements sociaux ont été attribués jeudi dans la commune d'Aïn Turk, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Bouira, a-t-on appris auprès de cette municipalité.

«Au total, 20 logements de type social ont été attribués à des familles bénéficiaires», a indiqué le P/APC de cette commune, qui a assuré que cette attribu-

tion «est faite dans la transparence la plus totale.»

«Les bénéficiaires sont des citoyens qui sont vraiment dans le besoin, et la liste a été établie sur la base de critères bien précis», a-t-il précisé, en annonçant que «dix autres logements sociaux seront attribués à partir de demain.»

## HYDRAULIQUE Rénovation de deux conduites du réseau d'alimentation en eau potable à Relizane

Le réseau d'alimentation en eau potable de la ville de Relizane a été renforcé par le rénovation de deux conduites de pompage et de transfert, entrés en service jeudi. Les deux canalisations, inaugurées par le wali de Relizane, Abdellakar Kadi à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de l'émigration, s'étendent sur 2.000 mètres, selon les explications fournies par les responsables de la Direction de l'hydraulique. Elles sont raccordées aux stations de traitement d'eau situées à la périphérie-ouest du chef-lieu de wilaya et à des réservoirs à travers la ville de Relizane. D'un coût de plus de 120 millions DA, cette opération permet le transfert de 21.000 mètres cubes d'eau/jour au profit de 136.500 habitants. Par ailleurs, le wali a procédé, à cette occasion, à la pose de la première pierre de réalisation d'un réservoir d'un volume de 1000 m<sup>3</sup> destiné à l'alimentation en eau potable de 20.000 habitants.

La célébration de la Journée nationale de l'émigration a été marquée également par la baptisation d'une école primaire au chef-lieu de wilaya au nom du moudjahid Belkadi Bouziane, et d'une rue au nom de Guitoun Ali.

## TRAFC DE FAUSSE MONNAIE À TIZI-OUZOU

### 4 individus arrêtés à Azazga



La Gendarmerie nationale a saisi ce week-end cinquante mille dinars de fausse monnaie à Azazga dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Quatre individus ont été arrêtés lors de la même opération. Les jeunes mis en cause qui ne dépassent pas la trentaine fabriquaient des pièces de monnaie de 50, 100 et 200 dinars parallèlement à leur activité en faux billets de 200, 500 et 1000 dinars.

Le démantèlement de leur groupe se poursuit quatre l'en-

quête qui a conduit à leur arrestation se poursuit encore. Il semblerait qu'il soit un réseau aux ramifications très profondes au vu des lieux de résidence des accusés dont l'un habite Aït Aïssa Mimoun dans la daïra d'Ouaguenoun, un à Tizi-Ouzou, un troisième à Fréha alors que le dernier est d'Azazga.

Les investigations qui ont été déclenchées suite à une plainte déposée par une victime qui aurait été dupée par les faux monnayeurs. À noter par ailleurs que

le trafic de faux billets a plusieurs fois défrayé la chronique dans la wilaya. Souvent, des étrangers, essentiellement des africains, ont été mêlés et ont fait partie des réseaux. En janvier 2010, un Malien a, pour rappel, été arrêté en possession de papier servant à la fabrication de faux billets. Lors de son interrogatoire, l'accusé avouera être en complicité avec deux autres de ces concitoyens résidant à Alger.

K.N.A

## M'SILA

### Saisie de boissons alcoolisées à Boussâada

Agissant sur information, les agents de la police judiciaire de Boussâada ont arrêté, en fin de semaine, peu avant deux heures du matin, deux personnes en flagrant délit de vente illégale de boissons alcoolisées sur la voie publique.

Plus de 1452 bouteilles de vin et autres spiritueux, dissimulés dans une camionnette, ont été saisis. L'opération s'est déroulée au lieu-dit Maâdher à, a indiqué le responsable de la communication de la Sûreté nationale.

Mouad B.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

### Les habitats d'El Achir se plaignent du commerce illicite de boissons alcoolisées

La commercialisation illégale des boissons alcoolisées est pointée du doigt comme étant la cause principale des rives quotidiennes et dégradation de cadre de vie dans plusieurs cités de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Depuis deux jours, des habitants d'El Achir, à 10 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, sont sortis dans la rue pour empêcher un vendeur illicite de boissons alcoolisées qui exerçait illégalement dans sa maison de continuer à recevoir ses clients.

Le va-et-vient incessant et la tâpage nocturne suscitent la colère des riverains. Des habitants disent avoir alerté la police après chaque dépassement. Plusieurs voitures de clients qui viennent s'approvisionner chez ce reveneur ont été saccagées par les jeunes du quartier. « Nous avons agi ainsi parce que toutes nos requêtes ont été rejetées », disent les jeunes manifestants qui se définissent donc comme étant à la tête d'une autoprotection contre une menace qui se résume à un commerce de boissons alcoolisées.

## Les habitants de Djaâfra bloquent le siège de leur commune



Ils étaient plusieurs dizaines de citoyens, en colère, habitants de la commune de Djaâfra, 45 kilomètres au nord de Bordj Bou-Arréridj, à prendre part à une action de protestation qui a eu lieu, durant la matinée d'hier devant le siège de l'Assemblée populaire communale. Selon des informations en notre possession, les mécontents ont

carrément fermé la porte principale du siège de l'APC, empêchant de travailler ainsi les fonctionnaires, avant de leur intimé l'ordre de quitter les lieux et de ne plus rejoindre leurs postes de travail. Les protestataires veulent par cette action, qui est selon eux, leur dernier recours après avoir frappé à toutes les portes sans succès, exprimer leur

ras-le-bol quant à l'état de marginalisation où sont laissées leurs localités. Ils réclament, en outre, l'aménagement urbain, l'eau potable un stade, une maison et jeunes qui font cruellement défaut.

Le maire a expliqué que le manque de foncier dans la commune prive certains de plusieurs opérations de ce genre.

M.B.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 18 morts et 84 blessés en une journée

Dix-huit (18) personnes sont mortes et 84 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la journée de jeudi, selon un bilan rendu public hier par le Commandement de la Gendarmerie nationale.

Durant la journée du 17 octobre, trente-huit (38) accidents de la circulation routière (16 morts et 22 corporels) ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers 24 wilayas, précise-t-on. L'accident le plus grave a été enregistré à 11h 10 mn sur la RN1, à 4 km de la sortie nord de la commune de Djelfa, ajoute la même source, qui souligne que cet accident a occasionné le décès du conducteur et deux enfants, ainsi que des blessures diverses à l'épouse du chauffeur.

## M'SILA

### Lutte contre le vol du sable des oueds : 45 affaires en 9 mois

Quarante-cinq (45) affaires de vol du sable des oueds dans la wilaya de M'sila ont été traitées durant les neuf premiers mois de l'année en cours par les services de la Gendarmerie nationale, apprend-on jeudi auprès du groupement de wilaya de ce corps sécuritaire. Pas moins de 366 tonnes de sable enlevées des lits des oueds de la partie Sud de la wilaya ont été saisies, tandis que 28 camions et deux bulldozers utilisés pour ce trafic ont été mis à la fourrière, précise-t-on de même source.

Durant la même période de l'année passée, le nombre d'affaires traitées a été de 33, ayant permis la saisie de 16 camions et deux bulldozers, indique la même source qui relève que d'importantes quantités de sable des oueds du Sud de la wilaya sont annuellement enlevées pour être utilisées dans la construction.

La forte demande sur ce sable, dont le chargement d'un camion de 10 tonnes est cédé à 20.000 DA, favorise ce trafic, estime encore la même source. En outre, 500.000 tonnes de sable sont annuellement enlevées dans la wilaya de M'sila où une seule entreprise est autorisée à exploiter le sable des oueds, dans le respect des normes écologiques en vigueur, note-t-on.

APS

## CONSTANTINE

### Rythme appréciable du chantier de traitement des eaux du boulevard Zighoud-Youcef

Les travaux du chantier de traitement des infiltrations des eaux, entamés depuis quelques mois au boulevard Zighoud-Youcef (boulevard de l'abîme) à Constantine avancent à « un rythme appréciable », a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué qu'une équipe pluridisciplinaire, composée de techniciens des Directions des Ressources en eau et des Travaux publics, de la Société des eaux (SEACO) et des services de la commune de Constantine notamment, « s'affaire à réparer les canalisations souterraines d'alimentation en

eaupotable (AEP) et d'évacuation des eaux usées » sur le tracé du boulevard Zighoud-Youcef, dominant le nord des gorges du Rhumel.

Les services de wilaya ont également précisé que la deuxième étape dans le programme d'intervention sur cette corniche périphérique reliant Bab el Oued à Bab el Casbah, porte sur « des travaux de confortement qui seront lancés aussitôt achevé le traitement des infiltrations des eaux ».

Le boulevard Zighoud-Youcef, l'axe routier pour accéder au pont de Sidi-M'cid et au côté nord-est de la ville (CHU Benbadis, cités Emir-Ab-

delkader et Ziadia) a été fermé à la circulation automobile en mai dernier, suite à un affaissement de la chaussée. Une expertise a été lancée, par la suite, pour déterminer l'origine des infiltrations et arrêter un diagnostic ainsi qu'un mode d'intervention sur cette artère considérée comme névralgique. En parallèle, le plan de circulation de la ville a été partiellement modifié. Les automobilistes empruntent depuis mai dernier, la rue du 19-juin (Rue de France), en sens inverse pour désengorger cette partie de la vieille ville, caractérisée par une circulation routière intense.

## SKIKDA

### Réception avant fin 2013 d'un projet de raccordement de 700 foyers en gaz naturel à Azzaba



Un projet de raccordement de 700 foyers en gaz naturel, au village de Ras El Ma dans la commune d'Azzaba (Est de Skikda), sera réceptionné avant fin 2013, a-t-on appris jeudi auprès des services de la société de distribution d'électricité et du gaz (SDE).

L'opération est inscrite dans le cadre de la tranche 2013 du programmequinquennal 2010-2014,

vissant l'approvisionnement de plusieurs mechtas et villages de la wilaya, a précisé la même source.

Le taux de couverture en gaz naturel qui ne dépasse pas actuellement 40 %, atteindra 70 % à la fin de l'année en cours, après le parachevement de plusieurs projets dans les dairas d'Oum Toub, d'Aïn Kechra et de Collo, a-t-on souligné de même source.

# L'URTI

appelle à garantir la diffusion des programmes sportifs «sans entraves ni discrimination»

L'Union radiophonique et télévisuelle internationale (URTI), a appelé, à l'issue de sa 65<sup>e</sup> assemblée générale dont les travaux ont pris fin jeudi à Paris, à des solutions «appropriées» devant assurer la diffusion des programmes sportifs au plus grand nombre possible de téléspectateurs «sans entraves ni discriminations». «Nous lançons un appel solennel pressant à toutes les parties concernées, (fédérations internationales, continentales et nationales, organisations professionnelles et médias publics) pour trouver dans les plus proches délais, les solutions appropriées -à l'exemple notamment des dispositions pertinentes de la Convention européenne sur la télévision transfrontière de nature à garantir le fonctionnement normal du service public par l'assurance de la diffusion des programmes sportifs et, en l'occurrence footballistiques, au plus grand nombre possible de téléspectateurs et d'auditeurs sans entraves ni discrimination, de quelque sorte que ce soit», ont souligné les participants dans une déclaration sur les droits sportifs, adoptée à l'issue des travaux.

Rappelant que les médias de service public «contribuent, de façon décisive, à la promotion des valeurs éthiques et morales des activités sportives et culturelles», les participants ont estimé que cet objectif «ne peut être atteint que si le libre accès des plus larges publics aux événements est garanti, particulièrement aux plus importants d'entre eux, y compris le football».

Ils ont également considéré que «la dérégulation de ce marché a généré certaines commerciales incompatibles avec les valeurs et les missions du service public audiovisuel et les valeurs éducatives qu'il véhicule».

«La recherche effrénée et permanente de revenus publicitaires sans cesse croissants à entraîner la généralisation de ce phénomène induisant une augmentation inadmissible des prix de cession des droits. Il s'agit bien là de leur monopolarisation et de leur privatisation de fait par de puissants groupes commerciaux», a-t-on relevé. Les organismes, membres de l'URTI, n'ont pas manqué, par la même occasion, d'exprimer leur «inquiétude» face au «danger qui font peser ses dangereuses évolutions qui sont contraires aux valeurs que nous portons et que nous défendons», tout en rappelant que «l'éthique du partage doit prévaloir en permanence sur les considérations commerciales étriquées».

# Hadj 2013 est un succès, absence d'incidents majeurs et de maladies

Les autorités saoudiennes ont qualifié jeudi le Hadj 2013 de succès, se félicitant de l'absence d'incidents majeurs ou de maladies, y compris le coronavirus MERS, redouté en Arabie Saoudite, le pays le plus touché avec 51 morts sur les 60 décès recensés dans le monde.

Le ministre saoudien de la Santé, Abdallah al-Rabia, s'est félicité de «l'absence de maladies épidémiques» durant le Hadj, y compris le coronavirus MERS, assurant qu'«aucun cas n'a été détecté».

Selon les autorités, 1,98 million de fidèles ont participé au Hadj, contre 3,16 millions en 2012. Les fidèles venus de 188 pays atteignent 1,38 million, contre 1,75 million l'année dernière.

«La réduction du nombre de pèlerins

Les élèves new-yorkais devraient bénéficier de jours de congés pour les principales fêtes musulmanes, estime celui qui devrait devenir le prochain maire de la ville le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

«Nous devons respecter la foi de tous dans cette ville. Et c'est pour cela que nous devons respecter les musulmans, en faisant de l'Aïd des jours de vacances dans nos écoles», a déclaré le démocrate Bill de Blasio, en rencontrant des représentants de la communauté musulmane qui lui ont apporté leur soutien mercredi. Il a souligné que



et l'exécution rigoureuse des mesures de sécurité ont contribué à une meilleure organisation du Hadj cette année», a expliqué le chef du centre de surveillance électronique du pèlerinage, le général Abdallah al-Zahrani.

Pour le gouverneur de La Mecque, le prince Khaled al-Fayçal Ben Abdel Aziz, le hadj de cette année a été «un succès» et a constitué «un tournoi qualitatif» dans l'organisation de ce rassemblement

musulman annuel. Le ministre du Hadj, Bandar Hajjar, a indiqué mercredi que son département avait reçu des instructions du roi Abdallah pour élaborer un plan sur la gestion du pèlerinage durant les 25 prochaines années.

Le Hadj, plus grand pèlerinage annuel au monde, est l'un des cinq piliers de l'islam que tout fidèle est censé accomplir au moins une fois dans sa vie s'il en a les moyens et la santé.

## Le prochain maire de New York veut des congés pour les principales fêtes musulmanes

CRASH DE L'AVION DE LAO AIRLINES  
Recherche des corps



Les équipes de secours étaient à la recherche de corps jeudi matin après l'accident d'un avion de Lao Airlines qui s'est abîmé dans le Mékong au Laos avec plus de 40 personnes à bord, dont aucun n'a survécu.

Sept Français, six Australiens et cinq Thaïlandais font partie des passagers présumés morts après l'accident de cet ATR 72-600 de la compagnie publique laotienne près de la ville touristique de Pakse, dans la province de Champasak, au sud du pays.

«Les opérations de recherche et de secours sont toujours en cours à Pakse», a déclaré jeudi matin à l'agence française AFP le porte-parole du ministère thaïlandais des Affaires étrangères Sek Wannamethee.

«Les équipes de secours au Laos emmènent les corps dans un hôpital local», a-t-il ajouté, qui avait indiqué mercredi que les 44 passagers et membres d'équipage étaient morts.

Des citoyens de dix pays auraient été à bord. Selon une liste de passagers publiés par la presse thaïlandaise, au

moins la moitié des passagers seraient des étrangers.

La France a confirmé la mort de sept de ses ressortissants. L'Australie a indiqué que six de ses ressortissants pourraient être morts, dont une famille de quatre personnes. «Les autorités laotaines ont dit à notre ambassade à Vientiane qu'ils ne s'attendaient à aucun survivant», a indiqué un porte-parole des Affaires étrangères.

L'avion qui assurait le vol QV301 avait quitté la capitale laotienne Vientiane à 14H45 (07H45 GMT) et devait atterrir un peu plus d'une heure plus tard à Pakse, ville prisée des touristes située dans la province de Champasak, dans le sud du Laos.

Il s'est abîmé dans le Mékong à environ 8 km de son aéroport de destination. «Alors qu'il se préparait à l'atterrissement, l'appareil a fait face à des conditions météo extrêmes», a précisé Lao Airlines.

Le constructeur franco-italien ATR a précisé que cet ATR 72-600, biturbo-pulseur de 68 à 74 sièges, avait été livré en mars.

## J A P O N

### Toyota rappelle près de 900 000 véhicules pour un problème d'airbags

Le constructeur automobile japonais Toyota a indiqué jeudi qu'il rappelait 885 000 véhicules dans le monde pour réparer un problème de fuite dans le système de climatisation qui peut empêcher les airbags de se déployer.

Le rappel concerne les berlines Camry modèles 2012 et 2013

ainsi que les Camry Hybrid, les berlines Avalon, Avalon Hybrid, et Venza. Aux Etats-Unis, 803 000 véhicules ont été rappelés. Hors Amérique du Nord, c'est le Moyen-Orient le principal marché concerné par le rappel (15 000 voitures). En Europe, 1 600 véhicules sont rappelés.

Les fuites d'eau du système de refroidissement de la climatisation peuvent entraîner un court-circuit qui peut déclencher la lumière d'alerte de l'airbag et ainsi le désactiver ou le déployer inopinément, explique Toyota dans un communiqué.

APS

# OMS : La pollution classée cancérogène

*La pollution de l'air extérieur est classée comme cancérogène, a averti jeudi le Centre international de recherche sur le cancer (IARC).*



«Les experts ont conclu (...) qu'il existe des preuves suffisantes pour dire que l'exposition à la pollution de l'air extérieur provoque le cancer du poumon. Ils ont également noté une association positive avec un risque accru de cancer de la vessie», a précisé dans un communiqué, cette agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cette recherche a été publiée après une étude portant sur des milliers

d'hommes et de femmes suivies pendant plusieurs décennies, a précisé le docteur Dana Loomis, lors d'une conférence de presse à Genève.

En 2010, 223.000 personnes étaient décédées d'un cancer du poumon en lien avec la pollution de l'air, selon les données les plus récentes dont disposent l'IARC.

Pour l'instant, les données n'ont pas permis d'établir si un groupe particulier de la société (femmes ou hommes,

jeunes ou âgés) était plus vulnérable. Mais «les personnes les plus exposées (à l'air polluée, ndlr) sont les plus vulnérables», a relevé pour sa part le docteur Kurt Straif du IARC. «L'air que nous respirons a été contaminé par un mélange de substances qui provoque le cancer», a-t-il ajouté.

L'IARC publiera ses conclusions de façon plus détaillée la semaine prochaine dans la revue médicale britannique *The Lancet*.

## 30 insuffisants rénaux par an subissent des greffes d'organe à l'étranger

Entre 20 à 30 insuffisants rénaux par an subissent des greffes d'organe à l'étranger a fait savoir le chef de service néphrologie de l'hôpital universitaire Nefissa Hamoud (ex-Parmet), P<sup>r</sup> Farid Hedoum.

A l'occasion de la Journée mondiale de greffe d'organes célébrée le 17 octobre, le spécialiste a indiqué qu'entre 20 et 30 insuffisants rénaux subissaient annuellement une greffe d'organe en France, en Jordanie au Pakistan en Arabie saoudite ou encore à Cuba soulignant que les organes émanaien de dons ou étaient prélevés sur des cadavres.

Ces patients qui ont pu surmonter les obstacles finan-

cier, administratif voire médical se font greffer à l'étranger et reviennent au pays avec des rapports manquant de précision et profitent à titre gratuit d'un suivi médical et de médicaments, souvent coûteux, dans les établissements nationaux.

Ceux qui ont eu moins de chance figurent sur de longues listes d'attente et souvent leur rêve de voir leur calvaire cesser ne se concrétise malheureusement jamais, a-t-il déploré.

Par ailleurs, il a estimé que la dialyse dans certains centres était pratiquée anarchiquement estimant que souvent elle constitue la principale

entrave à la greffe. Le spécialiste a également considéré que le nombre de greffes de rein effectuées en Algérie était très réduit. Seulement 250 en 20 ans (entre 1986 et 2006) à raison de 10 opérations par an prises en charge par deux centres à l'échelle nationale, a-t-il expliqué. A partir de 2007 l'Algérie a opéré un saut qualitatif avec 100 greffes par an à partir d'organes émanant de dons entre vivants, a-t-il fait remarquer.

Pour les organes prélevés sur des cadavres, le spécialiste a fait état de trois opérations effectuées avec succès dont deux à l'hôpital de

Constantine entre 2002 et 2011 et une autre à Blida en 2013. 95 insuffisants rénaux ont bénéficié de greffe d'organes émanant de dons dont deux prélevés sur cadavres et 22 autres ont subi des transplantations à l'étranger, a-t-il ajouté. Ces deux catégories ne représentent que 1% du nombre de patients en liste d'attente, a-t-il dit.

À titre comparatif avec des pays de la Méditerranée et du Moyen Orient, P<sup>r</sup> Hedoum a cité la Tunisie qui a réalisé 127 greffes en 2012, la Syrie (366), la Palestine (34) l'Egypte (985), la Jordanie (138), l'Arabie saoudite 706, la Turquie (2416) et l'Iran (2279).

## GRIPPE SAISONNIÈRE:

### Début demain de la campagne de vaccination pour l'année 2013-2014

La campagne de vaccination la grippe saisonnière pour l'année 2013-2014 débutera demain 20 octobre et s'étalera sur toute la période automne-hivernale, a indiqué jeudi le ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière dans un communiqué.

Le ministère précise que la vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée aux groupes de population à risque élevé de complications, à savoir

les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes adultes et enfants présentant une pathologie chronique.

Il s'agit, entre autres, des personnes atteintes de la cardiopathie, d'affections pulmonaires chroniques, d'affections métaboliques telles le diabète et l'obésité, d'affections rénales, des immunodéficience acquise ou congénitale notamment les patients transplantés ou néoplasie sous-jacente ou infection par le VIH ou

encore asplénie ainsi que des femmes enceintes et le personnel de santé.

La direction générale de la prévention et de la promotion de la Santé, en réunion hebdomadaire avec l'Institut Pasteur d'Algérie dans le cadre de la préparation de la campagne de vaccination antigrippale saisonnière, avait dès le 28 mars dernier, exprimé les besoins globaux en vaccin antigrippal saisonnier pour cette population, rappelle le ministère. (APS)



## DIABÈTE Première campagne de sensibilisation par B. Tazaïrt

Elle est l'œuvre de madame B. Tazaïrt, malade diabétique et championne de plongée sous-marinne.

Ingénierie d'Etat en génie biologique, attachée scientifique auprès d'un groupe pharmaceutique de taille mondiale, responsable d'éducation diabétique, auteure d'ouvrages scientifiques sur le diabète et championne de plongée sous-marine s'implique dans la sensibilisation et l'éducation au diabète :

«Chaque diabétique est un cas : l'éducation au diabète pour tous»

La Journée mondiale du diabète sera célébrée le jeudi 14 novembre 2013. M<sup>e</sup> Tazaïrt cible les personnels de santé, les diabétiques, les médias, la jeunesse et le grand public

Pour que le diabétique ait une vie et une activité «normales», il doit, à son exemple :

«Réadapter son alimentation qui sera variée, équilibrée, fractionnée et tenant compte des habitudes de consommation algériennes et plus spécifiquement à l'alimentation du diabétique sportif : «Oui à la satiété, mais pas au-delà».

- Intensification dans l'autosurveillance glycémique et l'autosuivi dans le but de normaliser la glycémie et faire face à des situations indésirables telles que l'hypoglycémie et l'hyperglycémie tout en sachant les corriger.

- Etre rigoureux dans la régulation des trois activités sportives (natation, musculation et plongée sous-marine) en parallèle des études supérieures, une période de 5 ans de surveillance sans relâche du corps avec le diabète face aux différentes épreuves sans marquer aucun accident ni aucun échec.

- Observer une étroite collaboration entre le malade et son médecin traitant avec une grande discipline dans l'accomplissement d'une série récurrente d'examens médicaux et médicaux sportifs qui convergent tous vers l'équilibre du diabète.

Mme Tazaïrt a réussi sa vie active et sportive : son parcours est un modèle. Nous y reviendrons.

O. L.





conseils

## Conseils sur les ondes magnétiques

étiques se trouvent un peu partout. Alors comment s'en protéger ? Voici nos conseils.

**es : pourquoi s'en prémunir ?**  
wifi, antennes relais, fours à micro-ondes, bleuet : les ondes partout. A ce jour, leurs effets sur l'homme sont connus mais l'OMS recommande de posséder un moyen de se protéger. Pour s'en prémunir chaque

**un téléphone portable**  
est une source importante d'ondes. Pour réduire votre exposition, il faut d'abord optimiser son utilisation, uniquement dans les zones de signal et de l'utiliser en voiture, dans le

étique est, en effet particulièrement préoccupante. Un téléphone portable en perpétuel fonctionnement émet des ondes qui peuvent être nui. Sachez enfin que les ondes fonctionnent aussi grâce à l'énergie des téléphones filaires.

**tre son wifi**  
lement des ondes électromagnétiques émettent un signal qui peut être capté par votre téléphone portable en permanence. Pour minimiser l'effet de ces ondes, il est préférable de mettre le signal à l'arrêt lorsque vous n'en avez pas besoin. Sachez enfin que les ondes fonctionnent aussi grâce à l'énergie des téléphones filaires.

**aux femtocell**  
min-antennes relais domestiques en plus d'opérateurs. Elles sont connectées au réseau 3G local. Si vous êtes résident d'un bâtiment avec une antenne relais chez vous, sachez que les ondes émettent une puissance très faible et que l'émission des téléphones portables est d'autant plus importante. Pour minimiser la pollution électromagnétique, il est préférable de mettre le signal à l'arrêt lorsque vous n'en avez pas besoin.

**four à micro-ondes**  
émet un champ électromagnétique grâce à un rayonnement de micro-ondes qui échauffe les molécules d'eau afin de préparer ou de cuire les aliments. Le risque de cancer est qu'il n'est généralement pas très élevé. Cependant, il est préférable de minimiser la pollution électromagnétique en utilisant le four à micro-ondes le moins possible. Pour minimiser l'effet de ces ondes, il est préférable de mettre le signal à l'arrêt lorsque vous n'en avez pas besoin.

**Des chercheurs californiens ont localisé chez le ver deux neurotransmetteurs qui pourraient jouer un rôle dans la mise au point de nouvelles solutions pharmacologiques pour perdre du poids chez l'humain.**

La fleur de bleuet est, depuis le Moyen Âge, associée aux soins des yeux... Mais ses vertus apaisantes sont utiles pour bien d'autres maux du quotidien. Découvrez les vertus inflammatoires du bleuet à travers ses divers usages.

### L'utilisation ancestrale du bleuet

Le bleuet (*Centaurea cyanus*) fait partie de la famille des plantes dites messicoles, qui poussent au milieu des céréales au moment de la moisson. D'origine orientale, ses graines ont voyagé «incognito» jusqu'à nous avec les céréales... Il est en voie de disparition dans nos campagnes suite à l'usage des pesticides ou d'azote. Et sa présence dans un champ de blé est même devenue un marqueur de la qualité des sols !

Ne pas confondre le bleuet des champs (*Centaurea cyanus*) et la myrtille (*Vaccinium angustifolium* Aiton), que les Canadiens appellent aussi «bleuet».

Comment le choisir ? Préférez-le bio et lisez bien l'étiquette : dans la liste des ingrédients, seul le nom latin de la plante (*Centaurea cyanus*) doit figurer et aucun autre nom derrière ! Certains fabricants rajoutent des conservateurs pour la stabiliser, qui vont à l'encontre de ses usages médicinaux. La mention de la date de distillation est aussi un critère de qualité.

Y a-t-il des précautions d'emploi ? Vérifier les dates de conservation. L'eau florale de bleuet ne contient pas assez de composés aromatiques pour garantir une conservation longue. Elle peut vite se déteriorer, voire fermenter. Lorsqu'elle est de qualité, elle se conserve 1 an après distillation, et 3 à 6 mois après ouverture.

### Le bleuet diminue les irritations oculaires

Le bleuet décongestionne les paupières enflées suite à une inflammation. Ses polysaccharides ont en effet des propriétés anti-inflammatoires. Composé de mucilages aux vertus apaisantes, il est aussi efficace sur les orgelets, dont l'origine est pourtant bactérienne. «Les orgelets ont besoin de beau-

# Le bleuet, la fleur anti-inflammatoire pour apaiser les maux du quotidien



À la maison, utilisez-le sur une compresse appliquée durant 10 min.

### Le bleuet assèche la couperose et l'acné

«Tout problème de circulation cutanée entraîne une inflammation avec souvent une surinfection à la clé», explique Franck Dubus. Cela vaut pour les couperoses mais aussi pour l'acné juvénile. C'est en calmant l'inflammation que le bleuet agit.

Il est aussi reconnu pour modérer la production de sébum, «ce qui est un levier intéressant, car lorsque la peau est enflammée, elle a tendance à en produire davantage pour se protéger». Enfin, les anthocyanes – auxquels le bleuet doit sa couleur bleue – sont astrigents : en resserrant les pores, ils contribuent à les assécher. Appliquez l'eau florale de bleuet en lotion directement sur la peau.

### Le bleuet combat les infections respiratoires

«Les vertus anti-inflammatoires du bleuet sont intéressantes pour prévenir une récidive d'infection urinaire ou au début des symptômes», note Franck Dubus. Mélangez 1 c. à café de bleuet, 1 c. à café de busserole et 1 c. à café de bruyère pour un bol, à prendre une ou deux fois par semaine en prévention et 1 bol par jour au début des symptômes pendant 3 jours si amélioration.

### Le bleuet combat les infections respiratoires

Une toux gênante, un nez pris

réactif, une gorge qui s'irrite... Ces symptômes sont courants et peuvent être causés par une infection respiratoire. Le bleuet peut aider à les soulager.

### Le bleuet apaise les gencives

«Toute démangeaison, d'origine bactérienne ou fongique, est le signe d'une inflammation», rappelle Franck Dubus. Pour l'apaiser, mais aussi contrebalancer la production de sébum qui lui est associée, mélangez l'eau florale de bleuet à votre shampooing (1/3 d'eau florale pour 2/3 de shampooing) ou utilisez-la seule en friction, le matin.

### Le bleuet lutte contre les infections urinaires

«Les vertus anti-inflammatoires du bleuet sont intéressantes pour prévenir une récidive d'infection urinaire ou au début des symptômes», note Franck Dubus. Mélangez 1 c. à café de bleuet, 1 c. à café de busserole et 1 c. à café de bruyère pour un bol, à prendre une ou deux fois par semaine en prévention et 1 bol par jour au début des symptômes pendant 3 jours si amélioration.

### Le bleuet contribue à soulager les infections respiratoires

Une toux gênante, un nez pris

**Manger plus et mincir**  
Une étude apporte de nouvelles pistes

Des chercheurs californiens ont localisé chez le ver deux neurotransmetteurs qui pourraient jouer un rôle dans la mise au point de nouvelles solutions pharmacologiques pour perdre du poids chez l'humain.



Les femmes qui suivent un régime s'implantent souvent de voir leur poids diminuer sur la balance. Des chercheurs du Scripps Research Institute à San Diego en Californie pourraient avoir mis la main sur la solution pour perdre du poids plus vite. Ils l'ont trouvée en examinant le fonctionnement du circuit de perte de poids d'un ver, le *C. elegans*. Dans la revue spécialisée *Cell metabolism*, le Dr Supriya Srinivasan s'est intéressée au rôle de la sérotonine dans la perte de poids.

Pourquoi la sérotonine ? Parce que des expériences scientifiques sur des hommes et des souris ont prouvé que la manipulation de ce neurotransmetteur, qui aide à réguler l'humeur, facilite l'amaigrissement. Désirer de creuser le sujet, le Dr Srinivasan a réussi à déterminer que la sérotonine est non seulement capable de déclencher la perte de poids mais que le méca-

nisme fonctionne encore mieux quand la sérotonine est combinée à un autre neurotransmetteur, l'adrénaline. «Lorsqu'on active la perte de poids en donnant juste de la sérotonine, c'est mieux qu'un composant équivalent à l'adrénaline soit présent. Si vous enlevez l'adrénaline, la sérotonine reste active mais l'efficacité est grandement réduite», explique-t-elle à Fox news. «Ces deux neuro-transmetteurs ont besoin l'un de l'autre». Plus intéressant encore, il serait possible de mincir, tout en continuant à manger normalement. La situation a en tout cas été observée chez le ver, chez qui la modification de la sérotonine et de l'adrénaline a stimulé la perte de poids, indépendamment de ce qu'il mangeait. Selon les chercheurs, le mécanisme pourrait être reproduit chez l'Homme. Si c'est le cas, de nouvelles thérapies de perte de poids pourraient bien voir le jour.

17 OCTOBRE 1961

# Les historiens doivent se pencher sur la tragédie du 17 Octobre 1961

Les historiens doivent se pencher sur la tragédie du 1961, qui a «foulé aux pieds les droits les plus élémentaires des victimes», afin de connaître tous les aspects qui l'ont entourée par une recherche «Exhaustive», a indiqué, jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères(MAE).



«Les historiens disposent, aujourd'hui malgré le passage du temps, de la latitude et des moyens d'investigation modernes pour trouver les réponses manquantes», a ajouté le communiqué.

Ils devront notamment «rappeler que ceux qui ont commandité et perpétré cette répression aveugle ne peuvent se départir du devoir de conscience, propre à chaque être humain», a encore précisé le ministère.

Par ailleurs, le MAE a affirmé que les événements «tragiques» du 17 Octobre 1961 à Paris sont «ancrés à jamais dans la mémoire du peuple algérien et de ses dirigeants qui chaque année, à la même date, se commémorent dans le recueillement, le sacrifice de ces vaillants travailleurs émigrés».

«En bravant les interdictions de tous genres, ils (manifestants du 17 octobre-ndlr) ont démonté à l'autorité coloniale qu'ils étaient, pareillement à leurs frères en Algérie, engagés avec détermination dans le combat du peuple algérien

tout entier pour recouvrer sa souveraineté spoliée et se réapproprier ses valeurs nationales».

«Par leur courage exceptionnel et leur force de conviction inébranlable, ils ont ouvert un des chapitres les plus glorieux de la résistance du peuple algérien à l'occupation coloniale et ont certainement contribué à renforcer le crédit déjà grand de la révolution algérienne», a souligné le communiqué.

Le communiqué a relevé que «la féroce inouïe avec laquelle leur manifestation pacifique a été réprimée n'a guère d'équivalent. Elle a suscité la réprobation de l'opinion publique internationale et a attiré, de par le monde, l'attention sur l'exceptionnelle violence des forces de la répression, comme elle a contribué à renforcer encore davantage l'auidience internationale de la révolution algérienne».

«Si bien des victimes ont péri dans des conditions inhumaines et si les arrestations abusives et la torture ont été des outils utilisés contre des civils pacifiques, l'histoire retiendra aussi que le peuple algérien est ressorti grandi de ces événements, puisque dans les mois qui suivirent le massacre, il recouvrira dans la dignité et les honneurs tous les attributs de sa souveraineté», a ajouté le ministère.

Le peuple algérien, tout en rendant un vibrant hommage à ces martyrs, remercie en même temps tous ceux qui en

France et dans le monde ont exprimé leur solidarité agissante aux militants de la cause nationale, en prenant eux même des risques, à la mesure de leur engagement, a souligné la même source. Le MAE a encore affirmé que la journée du 17 octobre 1961 constitue un acte fondateur pour toute la communauté nationale à l'étranger qui, en tant que prolongement de la Nation, continue de servir, avec détermination et engagement, à la vie nationale, dans tous les domaines, exprimant sa solidarité permanente et active avec son pays, tout en œuvrant en parallèle à la promotion des relations d'amitié et de coopération avec les pays de séjour.

Dans le cadre de la commémoration de cette journée, le ministère organise le 24 octobre 2013, une cérémonie à son siège qui verra la projection du film «Hors- la- loi», suivi d'une conférence-débat sur l'importance historique de cette journée et le rôle clé joué par les travailleurs algériens émigrés dans la lutte pour l'indépendance nationale. Le Secrétaire général du ministère, a pris part, dans la région parisienne, à des cérémonies de recueillement à Paris, Asnières et à Gennevilliers.

Il a présidé une levée du drapeau national au nouveau siège du consulat d'Algérie et à Nanterre qu'il a inauguré en présence de représentants d'associations algériennes, d'invités de marques et de concitoyens.

## Papon «le metteur» en... Seine !

### OULD SIDI AMAR

Dans le cadre de la commémoration du 52<sup>e</sup> anniversaire des massacres de centaines d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961 par la police française, la dâra de Lardjem, a été choisi pour rappeler ce drame humain survenu en pleine guerre de libération nationale. Afin de commémorer cette journée inoubliable, diverses manifestations sont organisées en marge de chaque 17 Octobre à Lardjem, par la famille révolutionnaire de la localité, où ils se sont recueillis sur la stèle des martyrs, déposant des gerbes de fleurs, lecture de la Fatih et la levée des couleurs en présence des autorités locales civiles et militaires. Toujours dans ce contexte, une conférence a été au menu, sur les manifestations du 17 Octobre 1961 à Paris. Pour l'histoire, rappelons que le 17 Octobre 1961 est une journée durant laquelle, l'émigration algérienne avait subi les affres de la pire répression française policière. Elle a mis sous les projecteurs de l'opinion internationale le vrai système répressif développé à l'endroit d'un peuple qui revendiquait l'indépen-

dance de son pays. En effet, les méthodes policières qui ont été sadiquement mises au point en Algérie dans la villa «Suzini» et autres officines des parachutistes, ont gagné la France dans les locaux de la Direction de la surveillance du territoire (DST) et les commissariats de police.

Perquisitions, arrestations arbitraires, tortures devenaient chaque soir davantage les moyens de choix des autorités françaises dans leur tentative de briser la volonté inébranlable de l'émigration algérienne. Les arrestations devenues nombreuses, les autorités ont eu alors recours à l'implantation de camps de concentration dans un pays, la France défenseur des droits de l'homme. Ces camps étaient semblables à ceux que les nazis avaient édifiés durant la Deuxième Guerre mondiale. Pire encore, le 5 octobre 1961, le gouvernement français avait instauré le couvre-feu pour les Algériens de la région parisienne. Pour dénoncer les mesures coercitives et arbitraires que pratiquait le gouvernement français à leur égard, les Algériens, travailleurs, étu-

dants, femmes), par dizaines de milliers sont descendus dans les rues de Paris, de manière pacifique, sous l'égide du Front de libération nationale. Ils ne croyaient que leur indignation contre les mesures d'exception à caractère racial, prises à leur égard par les autorités françaises faut-il le rappeler. Elle se passe le 17 octobre 1961 à Paris. Alors la répression barbare ne s'est pas fait attendre. En effet, les policiers français, dirigés par le sinistre et sanguinaire Papon, au service d'ultras fascistes, avaient battu les pacifiques manifestants algériens désarmés, en employant des méthodes barbares. Les policiers et CRS avaient tiré à bout portant sur les manifestants, faisant des centaines de morts.

D'autres manifestants ont été jetés vivants dans la Seine où ils sont morts noyés. Plus de 12 000 Algériens ont été arrêtés, puis parqués dans le palais des sports et au stade Couvert de Paris. Et plus de 1 000 autres blessés, brutalisés et entassés dans des conditions inhumaines. Ces sanglantes tueries commises par les forces dites de l'ordre, ont été



inscrites sciemment par les services du gouvernement français dans un plan probablement conçu pour saper les structures organisationnelles de la fédération de France du FLN. Ainsi, le crime contre l'humanité commis hier ou aujourd'hui est toujours un crime. Il doit être jugé.

17 OCTOBRE 1961

## Cérémonie de recueillement à Nanterre à la mémoire des victimes de la répression du 17 Octobre 1961

Une cérémonie de recueillement et de souvenir à la mémoire des victimes du 17 Octobre 1961 s'est déroulée jeudi soir sur le pont de Cligny à Asnières, (département des Hauts-de-Seine) d'où furent jetés plusieurs centaines d'Algériens, massacrés sous les ordres du préfet de police de Paris, lors une manifestation pacifique organisée en cette journée mémorable.

Cette cérémonie empreinte d'une émotion palpable, s'est tenue en présence du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Aouam Noureddine, venu à la tête d'une importante délégation, du Consul d'Algérie à Nanterre Abdelkader Dehendi, du député-maire d'Asnières-Sur-Seine, Sébastien Piétrasanta et des membres du Conseil municipal.

Plusieurs gerbes de fleurs ont été déposées devant une plaque commémorative, apposée sur ce pont où furent exécutées et jetées dans les eaux froides de la Seine, les victimes de la sanglante répression ordonnée en ce jour funeste contre une communauté qui revendiquait son droit à l'indépendance.

«Venir pour nous tous sur les lieux où des centaines vies innocentes ont été sacrifiées de la manière la plus horrible, la plus barbare, est un moment particulièrement poignant pour nous», a déclaré M. Aouam qui a rendu un vibrant hommage à tous ces hommes et femmes, sauvagement exécutés pour avoir exprimé pacifiquement leur rejet de l'ordre colonial.

«Revenir chaque année sur ces lieux ou s'incliner à la mé-



moire de ces victimes est un témoignage de reconnaissance à l'endroit de notre communauté dont elles étaient issues. C'est assurément une volonté de combattre l'oubli, après avoir combattu la négation», a-t-il poursuivi. «Je ne sais pas si en pareille circonstance, il est permis d'adresser des remerciements, mais si cela était possible, je remercierais alors tous ceux qui ont veillé à ce que ce devoir et ce travail de mémoire soit possible», a ajouté M. Aouam pour qui, «perpétuer cette reconnaissance, cette commémoration, c'est aller au-delà de l'événement et garder vivante cette leçon d'engagement et de sacrifice». «Pour nous qui venons d'Algérie spécialement pour cette circonsistance, c'est aussi un témoignage de notre reconnaissance à notre communauté établie en France, et à travers elle, toute la communauté algérienne à l'étranger», a-t-il dit.

«Celle-ci, a-t-il souligné, a toujours montré son attachement à son pays, sans pour autant, même pendant les moments les plus difficiles, transformer son rejet du système colonial et son engagement patriote, en sentiment de haine ou d'hostilité à l'endroit

du peuple français».

**Reconnaissance aux Français qui n'ont pas hésité à exprimer leur solidarité avec le peuple algérien...**

M. Aouam a en outre tenu à réitérer «notre reconnaissance à tous ceux parmi ces Français qui n'ont pas hésité à exprimer, dans l'action, leur solidarité avec la cause juste du peuple algérien, en prenant des risques à la mesure de leurs engagements», ajoutant «nous sommes honorés de leur amitié et de leurs efforts pour poursuivre avec eux, ceux qui sont toujours vivants, et qui sont nombreux, à avoir rejoint ce cercle de l'amitié entre les peuples».

«Nous souhaitons avec eux, faire ensemble cette œuvre de rapprochement et cette entreprise tournée vers l'avenir», a-t-il dit. «La journée du 17 Octobre, dont la commémoration nous réunit, est un moment d'une exceptionnelle signification dans ce qu'elle représente comme lien puissant entre la communauté établie à l'étranger, notamment en France avec l'Algérie», a-t-il fait valoir, considérant que c'est aussi le lieu pour rendre hommage à la communauté algé-

rienne, «qui a toujours marqué sa solidarité avec son pays d'origine, tout en apportant sa contribution à la consolidation des relations d'amitié et de coopération avec les pays d'accueil».

Le Consul d'Algérie à Nanterre a tenu à exprimer quant à lui, toute sa gratitude «au maire et membres du Conseil municipal d'Asnières» pour «tout l'appui qu'ils ont accordé à la commémoration de cet événement important et pour tout le travail de mémoire qu'ils lui ont réservé». «Ce recueillement nous permet aujourd'hui de tirer tous les enseignements du passé pour construire ensemble le pont de l'amitié, de la solidarité et de la coopération pour le présent et l'avenir», a souligné M. Dehendi.

«Nous sommes ensemble aujourd'hui pour faire face à notre histoire et reconnaître nos victimes. Pour incarner les valeurs de la République. Pour faire le lien entre le passé et le présent «de son côté déclaré le député maire d'Asnières Sébastien Piétrasanta. Pour M. Piétrasanta, «la reconnaissance et l'acceptation de son histoire par l'Etat français n'est pas uniquement destinée à montrer du doigt le coupable de ces crimes. Il ne s'agit pas de condamner mais de créer les premières mesures vers la vérité et la fraternité franco-algérienne».

«Comment œuvrer pour l'intégration, le vivre-ensemble et la solidarité, si la République n'est pas à même d'admettre ses erreurs et reconnaître ses victimes» s'est-il interrogé, ajoutant qu'en ce jour, «il est de notre devoir de mettre des mots sur cette répression et raconter ce qui s'est passé».

cats, dont Mme Nicole Rein, qui ont été alertés par les familles des victimes du 17 octobre 1961, et les responsables du FLN, ainsi que certains élus de Nanterre, des morts et disparus et qui avaient commencé l'enquête sur cette tragédie qui ne verrait aucune condamnation».

«Mon père a rappelé dans ses diverses communications que des traces de balles d'armes françaises se trouvaient dans la plupart des corps des victimes trouvées à la morgue», a-t-il témoigné.

Un hommage a par ailleurs été rendu au militant anticolonialiste René Dumas qui s'est également distingué par son soutien au peuple algérien durant la guerre de libération nationale et son appui à l'action du réseau Janson, un groupe de militants français, agissant sous les directives de Francis Jeanson, qui opérait en tant que groupe de soutien du FLN durant la guerre de libération nationale.

«Aujourd'hui, nous sommes tous libres, oublions les drames. Nous sommes tous des frères et nous devons tous nous soutenir, dans la joie ou dans la peine», a dit avec émotion René Dumas en recevant sa distinction.

## Fatima Beddar ou le rêve noyé dans la Seine

Elle n'était pas activiste, encore moins un enfant-soldat. Elle avait juste un rêve, celui de voir son pays sortir d'une longue nuit d'occupation et vivre comme toutes les adolescentes de son âge, épanouie, instruite et libre. Fatima Beddar tout juste 15 ans, en allant manifester, à Paris, le 17 octobre 1961, a payé de sa personne son audace juvénile.

Si sa frimousse innocente, ni le port de son cartable en bandoulière, ni ses tresses enfantines, n'ont eu de grâce aux yeux de ses bourreaux qui, sans ménagement, en représailles, l'ont livrée aux furies des eaux de la Seine.

Elle y est restée plus de deux semaines durant, n'en sortant que le corps mutilé et en décomposition. Ses parents n'ont pu l'identifier que grâce à ses nattes singulières, tissées à la manière des jeunes paysannes kabyles. En ce mardi, légèrement pluvieux et humide, Fatima n'avait pas pris le temps, en effet, de se préparer pour rallier Paris. Le projet de voyage était en tête, mais elle avait d'autres activités à assumer au domicile familial, situé à Stein, en Seine saint Denis, notamment s'occuper des tâches ménagères et garder ses frères. Et de plus, ses parents, à qui elle en avait confié l'idée, y étaient farouchement opposés, craignant justement pour sa vie. «Et d'un coup de tête, elle en est sorti, bravant et l'interdit parental et ce lui à venir, celui, de la préfecture imposant le couvre-feu à tous les musulmans à partir de 20h30. Depuis, on ne l'a jamais revue», se remémore Djoudi, son frère cadet de cinq ans, qui affirme avoir mis du temps à réaliser que sa grande sœur, qui tenait pour lui un rôle de seconde mère, «avait disparu à jamais». Au demeurant, pour toute la fratrie, elle n'était partie que pour un long voyage, d'où peut-être elle ne reviendrait pas». «Seuls les parents ont enduré, silencieusement, la douleur de sa disparition», narrat-t-il, la voix serrée par l'émotion.

Dans son entourage, notamment au commissariat de Police de Stein, où la plainte de sa disparition a été déposée, c'était le silence radio, et personne ne pouvait se hasarder de s'croire, à contredire la thèse des officiels sur l'inexistence de victimes, et qui reconnaissaient alors seulement deux morts pendant les manifestations. Et pendant une année, c'était l'omerta.

Ce n'est qu'en 1986, que la question de sa mort remonta en surface, et ce, grâce à des investigations, suivies d'un article de presse dans le quotidien «L'Humanité». L'auteur, Didier Daeninckx, en collaboration avec l'historien Jean-Luc Enaud, ont dû apporter des preuves de son assassinat sans pour autant reconstituer l'emploi du temps ou le parcours de la journée de Fatima.

Mais c'était suffisant pour que l'administration Française lui rende justice. Entrée au cimetière de Stains en 1961, son corps a été exhumé puis rapatrié, en 2006, dans sa ville natale de Tichy, où, depuis, elle repose au Carré des martyrs, au bout d'une procédure longue engagée par la Fondation du 8 mai 45, et soutenue par le ministère des Moudjahidines.

Née en Août 1945, Fatima, avait rallié le territoire Français en 1951, où elle a rejoint son père, employé à l'entreprise Gaz de France. Une fois sur place, elle s'était inscrite au collège commercial et industriel féminin de Stains, et avait montré d'amples aptitudes, incitant son père à l'associer dans beaucoup de réunions parisiennes. Un élément qui a eu son impact sur sa conscientisation précoce par rapport à la cause nationale, forgé de surcroît par les conditions socio-économiques précaires de ses compatriotes. Sa participation à la marche de Paris n'était que l'expression de sa maturité.

APS

## JAPON - USA

### Fin des exercices militaires conjoints américano-japonais dans l'ouest du Japon

Les Marines des Etats-Unis et les Forces d'autodéfense du Japon (SDF) ont terminé hier leurs exercices militaires conjoints, auxquels ont participé des aéronefs hybrides (mi-avion, mi-hélicoptère) de transport MV-22 Osprey, dans la préfecture japonaise de Shiga (Ouest), a rapporté la presse locale.

Au total, 230 hommes des deux armées ont participé aux exercices conjoints, d'une durée de onze jours, qui ont été menés dans une base de formation de l'armée nipponne.

Au cours des exercices conjoints du 16 octobre, deux Osprey, une partie des escadrons stationnés à la base aérienne américaine de Futenma, dans la préfecture insulaire japonaise d'Okinawa (Sud), ont été utilisés pour la première fois dans leur programme de formation conjointe, a indiqué la presse.

## CORÉES - ÉTATS-UNIS

### La Corée du Sud va envoyer un émissaire aux Etats-Unis pour discuter du nucléaire nord-coréen



La Corée du Sud va envoyer la semaine prochaine un émissaire aux Etats-Unis pour discuter du nucléaire nord-coréen, a rapporté hier un quotidien local.

Le conseiller à la présidence sud-coréenne, Kim Jang-soo, est attendu à Washington «pour rencontrer la conseillère à la sécurité nationale de la Maison-Blanche Susan Rice et d'autres responsables américains chargés des affaires étrangères et de la sécurité pour discuter de la menace nucléaire de la Corée du Nord, et des questions de sécurité bilatérale», a indiqué le journal *Dong-a Ilbo*.

Selon une source officielle citée par l'agence Chine nouvelle, M. Kim se rendra aux Etats-Unis la semaine prochaine. L'agence de renseignement sud-coréenne a récemment affirmé que Pyongyang avait redémarré le réacteur atomique dans la centrale nucléaire de Yongbyon depuis le mois d'août dernier.

Cette visite aura lieu, alors que la Corée du Nord a exhorté récemment les Etats-Unis à mettre un terme à sa politique «hostile» à Pyongyang.

## SYRIE

# Des combats intenses à Deir Ezzor, 10 soldats exécutés

Des combats intenses ont eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi dans la ville de Deir Ezzor dans l'est de la Syrie, entre forces régulières et groupe armé qui affirme avoir exécuté dix soldats, a rapporté hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Des combats ont eu lieu dans la nuit entre des rebelles et les forces du régime dans plusieurs quartiers de la ville de Deir Ezzor», a indiqué l'OSDH, ajoutant que les rebelles ont progressé dans le quartier de Rashdiya, jusqu'à présent contrôlé par l'armée régulière.

Parallèlement, «des combattants du front Al-Nosra (groupe terroriste lié à Al-



Qaïda) ont exécuté dix soldats des forces du régime faits prisonniers après les combats à Rashdiya», selon la même source.

Hier matin, l'armée a mené plusieurs frappes aériennes sur des positions re-

belles à Deir Ezzor, faisant des victimes, a indiqué l'OSDH sans donner plus de précision.

Jeudi, un général des renseignements syriens a été tué par des rebelles dans la province orientale de Deir Ezzor.

## ARABIE SAOUDITE

### L'Arabie Saoudite refuse un mandat de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU

L'Arabie Saoudite a refusé hier d'entrer au Conseil de sécurité de l'ONU, après avoir été élue jeudi pour la première fois comme membre non permanent pour protester contre l'«échec de cette instance» à régler les conflits au Proche-Orient, a indiqué la diplomatie saoudienne dans un communiqué.

«L'Arabie Saoudite (...) n'a pas d'autre option que de refuser de devenir membre du Conseil de sécurité jusqu'à ce que ce dernier soit réformé et qu'on lui donne les moyens d'accomplir son devoir et d'assumer ses responsabilités pour préserver la paix et la sécurité dans le monde», a annoncé le ministère des Affaires

étrangères dans ce communiqué. Le Royaume avait été élu jeudi, pour la première fois, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, en même temps que le Tchad, le Chili, le Nigeria et la Lituanie. Leur mandat de deux ans doit débuter le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le communiqué reproduit par l'agence officielle SPS dénonce «la politique du deux poids, deux mesures» du Conseil de sécurité et souligne que «la question palestinienne demeure depuis 65 ans sans règlement» et que le Conseil a échoué à débarrasser le Proche-Orient des armes de destruction massive.

## COLOMBIE

### L'Etat indemnise une victime de Pablo Escobar, une première

L'Etat colombien a accepté d'indemniser pour la première fois une victime du célèbre baron de la drogue Pablo Escobar, vingt-quatre ans après les faits, ont rapporté hier des médias.

L'Etat a «reconnu Fabrizio Arellano comme une victime de la mort de son père» mais cette décision n'entraîne pas une réparation pour toutes les victimes de Pablo Escobar, a indiqué dans un communiqué, l'Unité d'attention et de réparation intégrale aux victimes.

L'indemnisation prononcée par l'Etat, dont le montant sera fixée ultérieurement, s'inscrit dans le cadre d'une loi de réparation pour les victimes du conflit colombien promulguée en 2011 par le président Juan Manuel Santos.

La décision a été rendue par l'Unité d'attention et de réparation intégrale



aux victimes, un organisme public chargé d'évaluer les préjudices subis par les habitants de ce pays secoué par un conflit interne d'un demi-siècle qui a mêlé des bandes criminelles, des guérillas et des milices paramilitaires.

Cette instance avait été saisie par le fils de Gerardo Arellano Bocerra, l'une des 110 victimes de l'explosion d'un avion de ligne commerciale, une des multiples actions criminelles orchestrée par Pablo Escobar.

Considéré comme commanditaire de la mort de milliers de personnes grâce à un réseau de tueurs à gage, le patron du célèbre cartel de Medellin, abattu en 1993 par un commando d'élite, a ouvert un cycle de violences à partir des années 80 afin d'échapper à une extradition vers les Etats-Unis.

## JAPON

### Un ministre japonais se rend dans un sanctuaire controversé

Le ministre japonais des Affaires intérieures et de la Communication, Yoshitaka Shindo, s'est rendu hier au sanctuaire controversé de Yasukuni à Tokyo, ont rapporté des médias.

Cette visite dans ce sanctuaire qui honore les âmes de 2,5 millions de soldats japonais morts pour la patrie, risque de provoquer des tensions entre le Japon et ses voisins chinois et sud-coréens pour qui ce lieu de culte est un symbole du passé militariste japonais.

«J'effectue ce pèlerinage à titre privé. Je pleure les personnes qui ont perdu la vie dans la guerre et prie pour la paix», a déclaré M. Shindo, précisant qu'il «ne pense pas que cela débouche

sur une polémique diplomatique».

M. Shindo s'est rendu à plusieurs reprises à Yasukuni. Sa dernière visite remonte le 15 août dernier, pour le 68e anniversaire de la capitulation du Japon en 1945.

Situé au cœur de Tokyo, le sanctuaire Yasukuni rend hommage aux quelque 2,5 millions de soldats tombés pour le Japon lors des guerres modernes. La polémique qui l'entoure vient de l'ajout en 1978 des noms de 14 criminels de guerre, condamnés par les Alliés après le deuxième conflit mondial.

APS

## USA

# Le président des Etats-Unis Barack Obama va nommer un ancien responsable du Pentagone à la Sécurité intérieure

**Le président des Etats-Unis Barack Obama va nommer un ancien chef du service juridique du Pentagone, Jeh Johnson, à la tête du département de la Sécurité intérieure, a annoncé jeudi la Maison-Blanche.**

M. Obama devait annoncer son choix hier lors d'une intervention au siège de la présidence, a indiqué un responsable de la Maison-Blanche sous couvert de l'anonymat.

M. Johnson, si sa nomination est entérinée par le Sénat, succédera à Janet Napolitano, qui a quitté ses fonctions début septembre après quatre ans et demi à la tête de ce puissant ministère, créé dans la foulée des attentats du 11-Septembre.

Ce département joue un rôle décisif dans le contrôle de la sécurité aux frontières et dans la protection du pays contre les attentats. Il est aussi chargé de répon-



dre aux catastrophes naturelles, telles qu'ouragans, tornades ou incendies majeurs. Selon le responsable, «le président a choisi M. Johnson parce qu'il est l'un des dirigeants les plus qualifiés et les

plus respectés dans le domaine de la sécurité intérieure, après avoir été le chef du service juridique de la plus grande agence gouvernementale au monde, le département de la Défense».

## TUNISIE

# Plusieurs terroristes tués et des armes saisies dans une opération des forces tunisiennes à Béja

Plusieurs terroristes ont été tués et une quantité importante d'armes a été saisie lors d'une opération des forces de sécurité tunisiennes à Béja dans l'est du pays contre un groupe armé responsable de la mort de deux gendarmes jeudi, a indiqué hier le ministère de l'Intérieur tunisien.

«Les forces spéciales du ministère de l'Intérieur, de la Garde nationale (gendarmerie) et de l'armée participent à cette opération. Elle a commencé avec un bombardement aérien et maintenant nous sommes dans la phase terrestre», a précisé le porte-parole du ministère, Mohamed Ali Aroui.

Selon lui «plusieurs terroristes ont été tués, mais on ne peut pas dire combien car l'opération est toujours en cours».

L'agence officielle tunisienne TAP a indiqué que «les services de sécurité et l'armée tunisienne ont saisi lors de cette opération une importante quantité d'armes et de produits explosifs dans une maison, située dans la région de Béja (ouest), prise par

des terroristes». Le ministre de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou, a pour sa part déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi à la radio Mosaique FM que le groupe armé était composé de 20 à 25 éléments. Jeudi, deux gendarmes avaient été tués par un groupe terroriste dans la région de Béja (70 km à l'ouest de Tunis).

Les forces tunisiennes traquent depuis des mois des hommes au Mont Chaambi (centre-ouest) où une quinzaine de policiers et soldats ont été tués depuis fin 2012.

Malgré des bombardements aériens et une vaste opération militaire déclenchée en juillet, ces hommes armés n'ont pu être neutralisés et des accrochages ont encore eu lieu dans la région le 12 octobre. Selon le ministère de l'Intérieur, le chef du principal groupe islamiste armé de Tunisie «Ansar Achariaa» Abou Iyadh, ainsi que les tueurs présumés des deux opposants Chokri Belaid et Mohamed Brahmi, se sont tous rendus dans ce massif montagneux.

## PALESTINE

# La colonisation israélienne ruine les chances de succès des discussions de paix

La politique de colonisation israélienne ruine les chances de succès des discussions de paix entre Palestiniens et Israéliens, a indiqué jeudi le négociateur palestinien Saëb Arekat.

Le rapport publié par l'ONG «La paix Maintenant» sur la hausse des constructions dans les colonies est «une preuve incontestable qu'Israël adopte cette politique au lieu des négociations», a estimé M. Arekat, qui est également membre du comité exécutif de l'organisation de la Li-

bération de la Palestine (OLP). «Les politiques israéliennes notamment la colonisation ruine les chances de succès des discussions de paix entre Palestiniens et Israéliens», a-t-il ajouté, en imputant à Israël la responsabilité de la situation dans laquelle se trouve le processus de paix.

L'ONG israélienne opposée à la colonisation «La Paix Maintenant» a indiqué plus tôt dans un communiqué que les constructions dans les colonies israéliennes en Cisjordanie et à El Qods-Est ont

grimpé de 70% durant le premier semestre de cette année par rapport à la même période de 2012.

La question de la colonisation est au cœur du blocage du processus de paix israélo-palestinien. Les précédents pourparlers, en septembre 2010, avaient échoué en raison de la poursuite de la colonisation israélienne. De nouvelles négociations directes ont repris le 14 octobre dernier, mais aucune avancée n'a été enregistrée à ce jour.

## TURQUIE

# Echange de tirs entre des militaires turcs et des militants liés à Al-Qaïda près de la frontière syrienne

L'armée turque a annoncé mercredi avoir échangé des tirs avec des militants de l'Etat islamique d'Irak et de Al-Sham (ISIS), un groupe lié à Al-Qaïda, dans la province de Kilis à la frontière avec la Syrie, a rapporté le média local *Today's Zaman*.

Selon l'état-major de l'armée turque, ses militaires ont tiré quatre salves sur des positions tenues par l'ISIS près de la ville frontalière syrienne d'Azaz après qu'un tir de mortier tiré depuis le côté syrien fut tombé près d'un avant-poste militaire si-

tué à la frontière turque. L'ISIS s'est emparé d'Azaz le mois dernier, à environ 5 km de la frontière avec la Turquie, et s'est battu à plusieurs reprises avec les rebelles locaux depuis, indique le rapport.

Les heurts entre différents groupes de rebelles syriens se sont intensifiés récemment près de la frontière turco-syrienne, amenant la à un haut état d'alerte en prévision de toute retombée sur ses villes frontières.

## SUD DU YÉMEN

# 6 militaires tués dans un attentat contre un centre de commandement à Abyan

Six soldats ont été tués et six autres blessés vendredi dans un attentat à la voiture piégée contre un centre de commandement de l'armée yéménite dans la province d'Abyan dans le sud du Yémen, ont indiqué des sources sécuritaires. L'attaque s'est produite dans le district de Ahwar et visait une brigade de l'armée dont le commandant a été «sérieusement» blessé dans l'explosion, ont précisé ces sources. Le réseau terroriste Al-Qaïda a récemment intensifié ses attaques dans le sud du pays, visant notamment les soldats, les officiers de police et les responsables locaux. Le réseau avait profité de l'affaiblissement du pouvoir central en 2011, à la faveur de l'insurrection populaire contre l'ancien président Ali Abdallah Saleh, pour renforcer son emprise dans ces régions. En juin 2012, il avait été chassé d'une partie du sud par une offensive de l'armée.

## ONU

# 5 nouveaux membres élus au Conseil de sécurité

L'Arabie Saoudite a été élue jeudi, pour la première fois, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, de même que le Tchad, le Chili, le Nigéria et la Lituanie. Ces cinq pays ont été élus jeudi par l'Assemblée générale de l'ONU pour un mandat de deux ans qui commencera le 1er janvier 2014. Sur les 193 pays membres de l'Assemblée, l'Arabie Saoudite a obtenu 176 voix, le Tchad 184, le Nigéria et le Chili 186 et la Lituanie 187. Le Conseil, qui compte 15 membres, renouvelle chaque année cinq de ses dix sièges de membres non permanents, sur une base régionale. Les pays choisis n'avaient pas de rivaux dans leurs régions respectives. Ils remplaceront à partir de janvier le Maroc, le Togo, le Pakistan, le Guatemala et l'Azerbaïdjan. Les cinq autres membres non permanents sont le Rwanda, l'Argentine, le Luxembourg, la Corée du Sud et l'Australie. Leur mandat s'achève à la fin 2014. Les cinq membres permanents, qui ont un droit de veto et une influence prépondérante au Conseil, sont les Etats-Unis, la Chine, la France, la Russie et le Royaume-Uni.

## LIBYE

# Le chef de la police militaire tué à Benghazi

Le chef de la police militaire libyenne, le colonel Mustapha al-Barghathi a été tué hier par balles tirées par des inconnus à Benghazi, dans l'est de la Libye, a indiqué un porte-parole des services de sécurité.

«Le chef de la police militaire, qui dépend du chef d'état-major de l'armée, le colonel Mustapha al-Barghathi a été tué devant chez lui par des balles tirées par des inconnus», a déclaré le colonel Abdallah al-Zaidi.

Le colonel al-Barghathi «a succombé à ses blessures à l'hôpital al-Jala», a ajouté M. Zaidi, précisant que l'officier avait été touché à la tête et à la poitrine.

M. al-Barghathi avait été le premier officier de l'armée de l'ancien régime à former un groupe de combattants contre les forces de l'ancien dirigeant déchu Maïamar El-Gueddafi, après le déclenchement de la révolution libyenne en février 2011, a-t-on ajouté de même source. Benghazi, bastion de la révolution libyenne, est le théâtre quotidien d'attaques et d'assassinats contre l'armée et la police.

## Programme du jeudi 17 octobre 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesse TFou  
08h10 Magazine de télé-achat Télleshopping samedi  
09h50 Magazine de télé-achat Télleshopping va plus loin  
10h10 Magazine de société Tous ensemble  
11h05 Magazine de société Tous ensemble  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h45 Météo  
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h20 Magazine de reportages Reportages  
15h15 Série fantastique Ghost Whisperer  
16h05 Série fantastique Ghost Whisperer  
16h55 Série fantastique Ghost Whisperer  
17h55 Magazine de société Tous ensemble  
18h45 Magazine de reportages 50mn Inside  
19h50 Magazine de société Là où je t'emmènerai  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous  
20h35 Magazine de découvertes A la rencontre de...  
20h38 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h50 Divertissement Danse avec les stars Inédit  
23h20 Divertissement Danse avec les stars, la suite

2

07h00 Magazine de services Télématin  
09h35 Magazine culturel Thé ou café  
10h20 Multisports Côté Match  
10h48 Société Talents des cités  
10h50 Magazine musical Alcaline le mag  
11h20 Jeu Les Z'amours  
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
12h45 Magazine de services Point route  
12h50 Météo 2  
13h00 Journal  
13h20 Magazine d'actualité 13h15, le samedi...  
13h55 Météo 2  
14h00 Magazine de reportages Envoyé spécial : la suite  
14h50 Magazine culturel Grand public  
15h40 Série judiciaire La loi selon Harry  
16h40 Sport Montpellier (Fra) / Ulster (Irl)  
18h40 Série humoristique Y'a pas d'âge  
18h55 Jeu Mot de passe  
20h00 Journal  
20h40 Loterie Tirage du Loto  
20h42 Magazine de l'environnement Emission de solutions  
20h43 Météo 2  
20h45 Divertissement Le plus grand cabaret du monde

3

07h47 Série d'animation Ninjago  
08h14 Série d'animation Dofus : aux trésors de Kerubim  
08h30 Magazine jeunesse Samedi Ludo  
08h31 Dessin animé Tortues Ninja  
08h58 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés  
09h19 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés  
09h41 Dessin animé Garfield & Cie  
09h59 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
10h06 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
10h13 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
10h20 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
10h27 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
10h34 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
10h41 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
10h49 Série d'animation Les as de la jungle  
10h51 Magazine éducatif C'est pas sorcier  
11h20 Magazine du consommateur Consomag  
11h25 Météo  
11h30 Magazine régional La voix est libre

12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h50 Magazine animalier 30 millions d'amis  
13h25 Divertissement-humour Les grands du rire  
15h00 En course sur France 3  
15h15 Loterie Keno  
15h20 Société Talents des cités  
15h25 Magazine régional Samedi avec vous  
16h45 Magazine politique Expression directe  
16h50 Magazine littéraire Un livre toujours  
17h00 Magazine culinaire Les carnets de Julie  
18h00 Jeu Questions pour un champion  
18h35 Magazine d'actualité Avenue de l'Europe  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Série d'aventures Zorro  
20h45 Télémag policier Commissaire Magellan  
22h15 Météo  
22h20 Soir 3  
22h45 Télémag dramatique Quartier Latin

CANAL+

08h00 Série dramatique Lilyhammer  
08h45 Série dramatique Lilyhammer  
09h30 Série d'animation Le laboratoire d'images  
09h35 Thriller Argot  
11h30 Magazine musical Album de la semaine  
12h00 Série humoristique Casting(s)  
12h05 La météo  
12h10 Divertissement Clique  
12h45 Magazine d'actualité Le tube  
13h40 Magazine d'actualité L'effet papillon  
14h20 Multisports Samedi sport  
14h30 Sport Cardiff (Gal) / Toulon (Fra)  
16h25 Magazine sportif Intérieur sport  
16h45 Multisports Samedi sport  
16h50 FootBall Avant match  
17h00 Sport Paris-SG / Bastia  
18h55 Multisports Samedi sport  
19h00 Le JT  
19h10 Magazine d'actualité Salut les Terriens !  
20h25 Divertissement-humour Made in Groeland  
20h53 Magazine du cinéma A propos du film  
20h55 Thriller Cogan : Killing Them Softly  
21h30 Rugby Jeu de rugby  
23h00 FootBall Jour de foot  
00h03 Magazine du cinéma Plateaux séance interdite  
00h05 Film d'horreur Sinister  
01h50 Court métrage A Pretty Funny Story  
02h10 Drame Viva Riva  
02h45 Sport Enfusion Live 2013

M

07h45 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h10 Magazine du cinéma Ciné 6  
10h20 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi  
11h30 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h10 Série humoristique Scènes de ménages  
13h25 Magazine de société C'est ma vie  
14h45 Magazine de société C'est ma vie  
16h00 Magazine de société C'est ma vie  
17h25 Magazine du show-biz Must célèbrites  
18h35 Magazine de services Un trésor dans votre maison  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
20h50 Série fantastique Touch  
21h40 Série fantastique Touch  
22h40 Série fantastique Touch  
23h30 Série fantastique Touch  
00h15 Série fantastique Touch  
01h10 Série fantastique Supernatural  
02h05 Météo

## La sélection

20h50

## Danse avec les stars



Résumé

Alizée, Brahim Zaïbat, Damien Sargue, Keen'V, Laetitia Milot, Laurent Ournac, Laury Thilleman, Tal et Titoff ont la surprise d'accueillir Robin Thicke. La star internationale sera, en effet, sur le plateau pour interpréter un medley de ses titres, dont « Blurred Lines ». Sur la piste, chaque célébrité, accompagnée par un danseur professionnel, tentera de faire preuve de maitrise en exécutant différents styles de danse avant d'être jugée sans concessions par Marie-Claude Pietragalla, Chris Marques, Jean-Marc Généreux et Shy'm. Des favoris se sont détachés du lot lors des précédentes émissions. C'est le cas notamment de Tal, qui a beaucoup impressionné le public, le jury et les autres concurrents. Cette fois, il faudra figurer parmi les meilleurs pour se hisser au sommet du classement.

2

20h45

## Le plus grand cabaret du monde



Résumé

Une émission chargée de magie, d'humour et de numéros spectaculaires. José Garcia, Bruno Salomone, Lynda Lemay, Alexandra Vanderroot, Christophe Riblon, Roch Voisine, Mathieu Madenian, Arielle Dombasle, Emmanuel Moire, Sheila et Christophe Alevêque présentent les visuels des artistes : Working out et son numéro de travail de force urbain, la malle des Indes aquatique de Dani Lary, les étoiles du cirque de Pékin dans un numéro de jonglage et contorsions, les tours de carte de Bernard Bilis, la grande illusion de Mickael Ross, Oksana & Vadim dans un numéro de « Quick Change », ou encore Florin & Cato et leur chien savant.

3

20h45

## Commissaire Magellan



Résumé

Au Complexe Jouvence, Patrick Lansay, le directeur de la clinique, organise la grande finale de l'élection de Miss Saignac, devant un jury placé sous la présidence de France Serrao. A l'issue du concours, la Miss élue, Alice, est victime d'une agression. Elle succombe à ses blessures à l'hôpital de Saignac. Magellan met tout en oeuvre pour retrouver le coupable. L'enquête en premier lieu parmi les rivaux jalouses d'Alice, qui semblaient déterminées à remporter cette élection, puis au sein de la clinique Jouvence, dont il tente de déterminer les intérêts financiers. Une autre piste importante pourrait également se trouver reliée au passé de la jeune défunte. Parallèlement, Magellan doit supporter le petit ami un peu trop zélé de sa fille aînée, qu'il refuse de prendre en stage...

CANAL+

21h00

## Cogan : Killing Them Softly



Résumé

Une importante partie de poker est organisée par la mafia. Trois petits escrocs se croyant plus malins que les autres profitent de l'occasion pour dérober les fonds apportés par les joueurs de la partie. Le désordre et la perte financière qui s'en suivent sont intolérables pour les caïds, qui chargent le brutal homme de main Jackie Cogan de retrouver les trois voleurs, ainsi que l'argent dont ils se sont emparé. Cogan va partir sur les traces des malfrats, pour découvrir que d'autres personnages agissent dans l'ombre, avec des motivations qui vont bien au-delà du simple vol. Cogan n'est pas au bout de ses surprises...

M

23h40

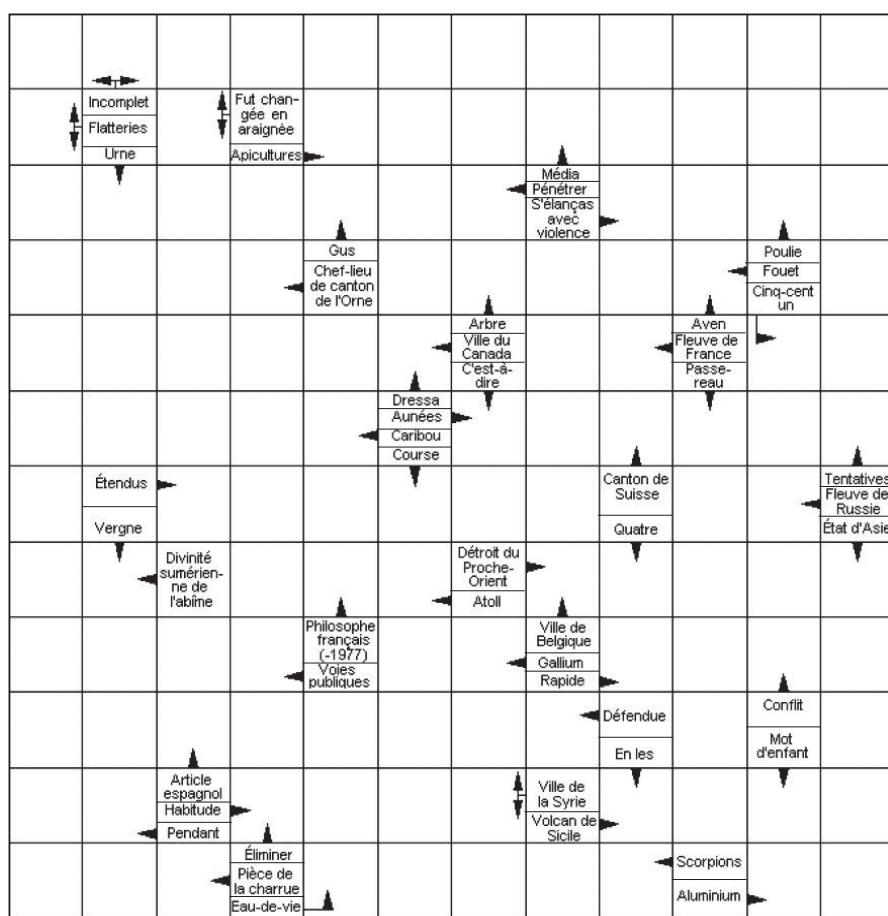
## Touch



Résumé

Martin découvre que Lucy a obtenu l'adresse de Calvin. Lorsqu'il décide de se rendre sur les lieux, l'appartement semble vide. Lucy, elle, est parvenue à retrouver Calvin, qui lui propose un marché : si elle lui livre Jake, Amelia retrouvera sa liberté. Désespérée, Lucy finit par accepter sa proposition. Martin, qui craint le pire pour son fils, se lance sur ses traces. De son côté, Guillermo Ortiz sillonne les routes d'Arizona avant de rejoindre Los Angeles. Il rencontre un ancien chirurgien, qui lui demande une étrange faveur. Pendant ce temps, Jake et Amelia entendent de mystérieux sermons à la radio et s'interrogent sur leur signification...

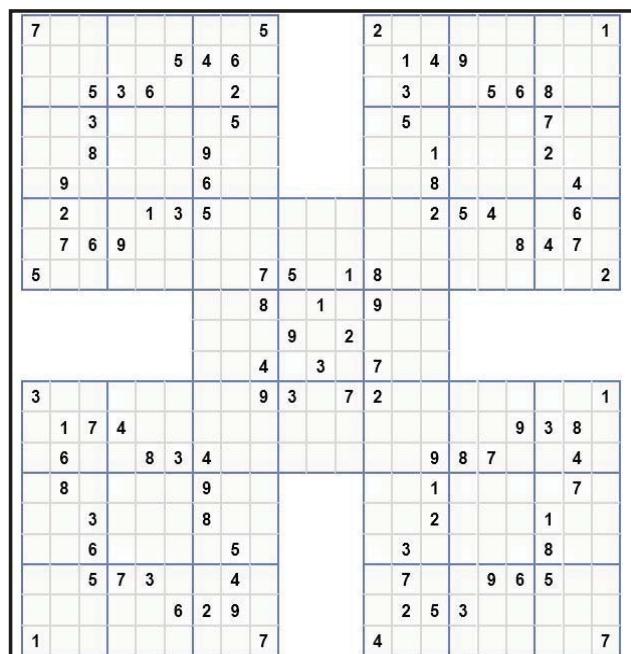
## Mots fléchés n°403



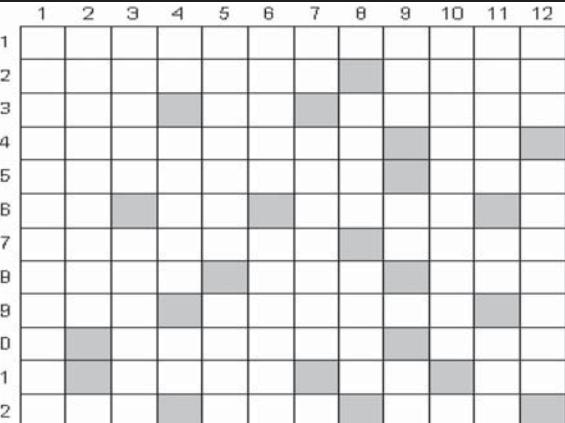
## Samouraï-sudoku n°403

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°403



## Horizontalement:

1. Atroce
2. Brûlure - Fleur
3. Consqua - Deux - Meilleur
4. Théologien allemand - Germanium
5. Pronom relatif - Urus
6. Ancien oui - Our - Instrument d'optique
7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs distinctes (plur.)
8. Marque l'intention, le but - Oiseau - Liquide
9. Pareil - Inoffensif
10. De la haute montagne - De bonne heure
11. S'amuser - Nobiéum - Béryllium
12. Dévêtue - Unité de mesure de travail - Souverain

## Verticalement:

1. Mode d'orientation pour certains animaux
2. Pause pour prendre le café
3. Exprime la raillerie - Montre un grand contentement
4. Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
5. Ensemble de veines du marbre - Rugueux
6. Sec - Palmier
7. De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
8. Anneau de cordage - Paradis
9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
10. Souhaitaient ardemment
11. Superposer des poissons salés dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
12. Dans la rose des vents - Indique une succession

# 18 OCTOBRE 1963 - 18 OCTOBRE 2013

# Le COA fête ses 50 ans d'existence

Le Comité olympique algérien (COA) fête ce vendredi 18 octobre, le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa création, placé sous le signe du renouveau du sport algérien.

Du défunt Mohand Amokrane Maouche, le premier président du COA de l'Algérie, indépendante (1963-1965) et également de la Fédération algérienne de football (1962-1967), ravi à l'affection des siens dans un accident d'avion le 2 janvier 1971 à Tripoli, jusqu'à Mustapha Berraf intronisé le 16 mars dernier pour le mandat olympique 2013-2016 - son 4<sup>e</sup> après ceux de 1996-1998, 2001-2004 et 2004-2009 - l'instance olympique algérienne a vu le passage de dix (10) présidents qui ont tous marqué de leur empreinte leur présence au sein du mouvement sportif algérien.

Depuis sa reconnaissance officielle par le Comité International Olympique (CIO) le 27 janvier 1964, à l'occasion de la 62<sup>e</sup> session tenue en marge des 9<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver organisés à Innsbruck (Autriche), le COA s'est assigné plusieurs objectifs dont le développement du secteur sportif, la construction d'infrastructures,

puis la digne représentation des couleurs nationales dans les grands rendez-vous mondiaux et particulièrement les traditionnels jeux olympiques.

SORTANT d'une guerre de libération nationale, le sport algérien s'est attelé durant cinq décades à se frayer une place dans le giron international, comme l'attestent ses dix participations au rendez-vous universel de l'olympisme. Bien avant l'indépendance, l'Algérie a donné de grands champions dont l'enfant d'Ouled Djellal, El-Ouafi Bouguerra champion olympique en 1928 à Rotterdam, sous les couleurs du colonisateur français, tout comme Alain Mimoun Akacha, natif de Telagh, sacré à l'or aux JO de Melbourne en 1956. Il y a eu également la légende du cyclisme algérien Abdellak Zaaaf, surnommé le « casseur des baraques » qui s'est illustré au tour de France, et surtout au tour du Maroc en 1950 en remportant cinq étapes consécutives, sans oublier le boxeur de charme, Chérif Hamia né à Guergour (Sétif) qui



avait ébloui les puristes par son grand talent, en remportant dans la catégorie des « plumes » les titres de champion d'Europe et de vice-champion du monde.

D'autres illustres sportifs ont brillé durant la période anté-indépendance, notamment les footballeurs de la glorieuse équipe du FLN, dont les emblématiques Mekhloufi, Bentifour, Zitouni et autres qui ont sacrifié par patriotisme, une carrière professionnelle prometteuse.

## Tokyo-1964 : l'Algérie au rendez-vous

Ce n'est qu'en 1964 aux JO de Tokyo, que l'Algérie éternanait sa participation au plus grand rassemblement olympique de la planète, avec la présence du gymnaste Mohamed Lazhari, seul sportif algérien à ces jeux. Progressivement, le nombre d'athlètes algériens va crescendo au fil des éditions, à l'exception de l'édition de 1976 à Montréal, où l'Algérie à l'instar des pays africains avait l'impassé en signe de protestation contre la présence de la Nouvelle-Zélande qui entraînait à cette époque, des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid.

Ce n'est qu'en 1984 à Los Angeles (USA) que les premières médailles tombèrent dans l'escarcelle de l'Algérie indépendante grâce aux boxeurs Mustapha Moussa (81 kg) et Mohamed Zaoui (75 kg). En fêtant le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du pays, l'emblème national est porté par Mohamed Lazhari, pionnier algérien aux joutes olympiques. Athlète élégant et talentueux, Yamani qui évoluait au moment de l'indépendance du pays, au SM Puteaux, club avec lequel il avait été sacré champion de France, a résisté à toutes les offres et pressions de ses dirigeants, en optant sans hésitation, pour les couleurs nationales algériennes.

## MOHAMED LAZHARI-YAMANI

### Pionnier algérien aux jeux olympiques 1964 à Tokyo



Premier sportif algérien à participer aux Jeux olympiques, en 1964 à Tokyo, l'ancien gymnaste Mohamed Lazhari (aujourd'hui Mohamed Yamani) a inscrit son nom en lettres d'or, dans les annales du sport algérien durant les 50 dernières années.

Tokyo : 10 octobre 1964, jour de l'ouverture de la 18<sup>e</sup> édition des jeux olympiques. Le drapeau de l'Algérie, indépendante depuis deux ans seulement, flotte dans le ciel nippon. Lors du défilé traditionnel des délégations prenant part à ce rendez-vous, l'emblème national est porté par Mohamed Lazhari, pionnier algérien aux joutes olympiques. Athlète élégant et talentueux, Yamani qui évoluait au moment de l'indépendance du pays, au SM Puteaux, club avec lequel il avait été sacré champion de France, a résisté à toutes les offres et pressions de ses dirigeants, en optant sans hésitation, pour les couleurs nationales algériennes.

« Dans l'euphorie de l'indépendance, on m'a demandé de choisir entre l'Algérie et la France. Je n'ai pas réfléchi un seul instant. C'était spontané, j'ai choisi ma patrie », s'est-il remémoré. Considéré alors par les responsables sportifs algériens comme le seul athlète de niveau international, il obtient ainsi l'insigne honneur de représenter l'Algérie au plus prestigieux rendez-vous sportif mondial : les jeux olympiques 1964 de Tokyo, après avoir participé sous les couleurs de la France, aux JO de Rome 1960.

champion, Noureddine Morsli d'offrir à son pays un second titre olympique sur la même distance, effaçant de fort belle manière son incroyable échec à Barcelone. Dans les mêmes jeux d'Atlanta, le défunt boxeur Hocine Soltani décrochait la 3<sup>e</sup> médaille en vermeil de l'Algérie, devenant ainsi le seul athlète algérien à obtenir deux médailles dans deux éditions : le bronze à Barcelone (1992) et le vermeil à Atlanta (1996).

## Le 1500 mètres, une spécialité algérienne

Il était écrit quelque part que la distance du 1500 m, reste un pur produit algérien par excellence. Après Boulmerka (1992) et Morsli (1996), Houria Bénida-Merrah le confirmera à Sydney (2000) en arrachant à la surprise générale, l'épreuve féminine, imitée 12 ans plus tard par l'illustre inconnu Toufik Makhlof qui décroche à Londres, le 5<sup>e</sup> vermeil olympique pour l'Algérie, un sacre coïncidant avec le cinquantenaire de l'indépendance nationale.

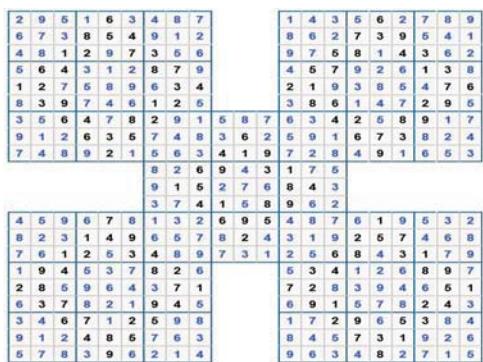
La plus grande satisfaction du sport algérien émane du handisport qui en six participations, dont la 1<sup>e</sup> remonte à l'édition de 1992 de Barcelone, a récolté une moisson abondante confirmant ainsi sa progression continue en se taillant une place de choix dans le concert mondial. Le mérite revient à Mohamed Allek qui a décroché à lui seul les cinq premières médailles d'or de l'Algérie lors des Jeux d'Atlanta (1996) et Sydney (2000) avec à la clef des records du monde aux 100 m et

200 m. La brèche ouverte par Allek a permis à l'handisport algérien de côtoyer les grandes nations avec un bilan nettement positif : 57 médailles dont 19 en or, 13 en argent et 25 en bronze. Cette participation reflète la nette amélioration enregistrée dans les disciplines individuelles portées de médailles dans ce genre de rassemblement planétaire. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, avait souligné la conviction que le sport algérien va dans le sens du renforcement de l'esprit de solidarité. L'application toute récente de la nouvelle loi sur le sport permettra d'envisager avec optimisme l'avenir du sport algérien, notamment aux JO-2016 de Rio (Brésil) qui constituent le principal défi des sportifs algériens. Le président du COA, Mustapha Berraf, souligne pour sa part que « dans cette optique, nous nous fixons comme objectif l'amélioration constante des performances intrinsèques sportives tout en rappelant que les valeurs fondées sur l'amitié, l'excellence et le respect, restent les références inamovibles des actions du COA ». Sur un autre plan, le COA dont le bureau exécutif a été élu en mars dernier, mérite un coup de chapeau pour avoir contribué à la résolution de l'épineux litige entre la fédération algérienne de handball à l'instar internationale, pour une histoire d'amendement de statuts. Cette action a sauvé la Fahb d'une suspension certaine, au moment où l'Algérie s'apprête à organiser la 21<sup>e</sup> édition de la CAN-2014 prévue en janvier prochain à Alger.

## Les présidents du COA depuis sa création

Dr. Mohand Amokrane Maouche (1963 - 1965)
Hadj Omar Dahmoun (1965 - 1968)
Mohamed Zerguini (1968 - 1983)
Abdenour Bekka (1983 - 1984)
Mohamed Salah Mentouri (1984 - 1988) et (1989 - 1993)
Si Mohamed Baghdadi (1988 - 1989)
Dr. Sid Ali Lebib (1993 - 1996)
Mustapha Berraf (1996 - 1998)
Mustapha Larfaoui (1998 - 2001)
Mustapha Berraf (2001 - 2004)
Mustapha Berraf (2004 - 2009)
Dr. Rachid Hanifi (2009 - 2013)
Mustapha Berraf (de Mars 2013 à ce jour)

## Solution Samurai-sudoku N°402



## Solution Mots Croisés N°402

INSOUMISE■ON  
RENDE■NO■SN■  
RN■ELOCUTION  
INCREDULE■MO  
TIR■ORIPEAU  
A■OC■NIE■■TV  
BACHOTER■NOE  
II■AMAS■DOPA  
L■■MIL■MOYEU  
IFOP■GOUTEE■  
TA■SUINTER■T  
ETC■TETER■VU

## Solution Mots Fléchés N°402

BADIGEONNAGE  
O■ETAT■OUTIL  
IRRESOLUE■NA  
TON■PNEU■RUN  
IMITA■VROUM■  
LEE■ROUE■SOC  
L■RADAR■O■RA  
EV■S■KENNEDY  
MISSEL■OU■RE  
ESTIVANT■TAN  
NE■DENIERS■N  
TROU■DERROUTE

CABBA-ASO CHLEF (AVANT-MATCH)

# Bordj veut relancer sa saison

Mouad B.

«Sur les gradins et sur la pelouse, il y aura match et nous allons gagner sur les deux terrains, c'est sur !», a affirmé le directeur sportif du CABBA, Radjah Belouahri. Lors d'un entretien express hier, il a soutenu que l'équipe peut gagner, grâce en bonne partie à la plus forte mobilisation des supporters qui connaît le championnat cette année. En vue du match prochain face à l'ASO Chlef, le CABBA ambitionne de doubler son engagement dans l'organisation de sa mobilisation malgré les quelques difficultés rencontrées. Le CABBA veut relancer sa saison. Mais il faudra gagner les matches à domicile à commencer par Chlef.



## ABDELHAK MANSOUR, DÉFENSEUR DU CABBA : «Il nous faut gagner absolument»

**Avec une défaite, un match gagné et six nuls lors des sept matches du championnat, le CABBA veut rentrer dans le rang et relancer sa saison à domicile. Abdelhak Mansour espère gagner face à Chlef.**

**Ce match contre Chlef, c'est surtout l'occasion de se relancer après votre dernière défaite contre le RCA...**

On a fait un très bon début de saison. Après, on a fait un peu moins bien. On reçoit Chlef pour essayer de se relancer. C'est une bonne équipe, mais il faudra tout faire pour l'emporter. Il faut gagner absolument.

**Vous vous étiez montré très critique envers le groupe et envers vous-même après le match à Blida (2-0)...**  
Oui, on a bien travaillé après. On s'est tous remis en question pour essayer de se relancer face à Chlef. Ces jours de repos nous ont vraiment fait du bien. On a pu bien bosser.

**Quelles sont les raisons de la mollesse du CABBA ?**

On a eu quelques circonstances défavorables. On a eu des blessés notamment. Et puis, la défaite face au RCA (2-0) et les matchs nuls à domicile qui nous ont un peu perturbés. On est entrés dans une mauvaise spirale. On a commencé un peu à douter inconsciemment et après, on a voulu bien faire et ça n'a pas marché. Mais la gifle face au RCA nous a bien coupés du foot. On s'est bien «oxygéné» le cerveau pour essayer de repartir de l'avant face à Chlef.

**Restez-vous malgré tout confiant pour la suite de la saison ?**

Oui, je suis confiant. On a une très bonne équipe. On a mal joué ces quatre derniers matches. C'est comme ça. A nous de mettre tous les ingrédients pour l'emporter face à Chlef. Il faudra tout faire pour gagner parce que le goût de la victoire nous manque.



**Entre le CABBA invincible du début et le CABBA brouillon des derniers matches, que pensez-vous pouvoir viser cette saison ?**

Nous, on vise le maintien. De toute façon on ne peut pas aller plus haut donc on vise le maintien. Pour l'instant on est 8e donc pas de panique. Le chemin est encore long.

## SUPER COUPE D'ALGÉRIE «Aucune notification officielle de la part de la FAF»

La direction de l'USM Alger, club détenteur de la précédente édition de la coupe d'Algérie, n'a rien encore reçu de la part de la fédération algérienne de football (FAF) à propos de la programmation dans les prochains jours de la super coupe d'Algérie face à l'ESS Sétif, le champion de Ligue 1 locale en titre, a appris l'APS vendredi auprès d'une source responsable dans la formation de Soustara. La presse locale évoque depuis quelques temps un retour imminent de la super coupe d'Algérie, une compétition placée sous l'égide de la FAF et créée en 1991. Elle met aux prises le détenteur du championnat à celui de la coupe d'Algérie, mais elle n'a plus été organisée depuis 2007, date de la dernière finale ayant opposé le MC Alger à l'ESS Sétif (victoire du MCA 4-0) au stade du 5-Juillet.

Le bureau exécutif de la FAF, qui se réunira samedi en session ordinaire, devrait annoncer officiellement la date et le lieu de la super coupe, selon des sources au niveau de l'instance fédérale. Le stade Hamlaoui de Constantine est pressenti pour abriter l'événement le 16 novembre prochain, a-t-on appris de mêmes sources.

APS

## Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DU BUDGET  
Direction de la Programmation  
et du Suivi Budgétaires  
de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj

## AVIS DE RECRUTEMENT

La direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj organise des concours de recrutement sur titres suivant le tableau ci-dessous :

Poste / Grade	Nbre	Conditions de recrutement
Architecte	01	Etre titulaire d'un diplôme d'architecte ou d'un titre reconnu équivalent
Inspecteur analyste du budget	01	Etre titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur ou un titre équivalent dans les filières suivantes selon la priorité : Priorité 1 : sciences de gestion, sciences commerciales Priorité 2 : sciences économiques, financières et comptables Priorité 3 : planification et statistiques, sciences juridiques et administratives
Administrateur	01	Etre titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur ou un titre équivalent dans les filières suivantes selon la priorité : Priorité 1 : sociologie ; soufflerie sociologie éducative Priorité 2 : psychologie ; option travail et réglementation, sciences juridiques et administratives Priorité 3 : sciences économiques, sciences financières, sciences commerciales, sciences de gestion, sciences politiques et relations internationales, sciences de l'information et de la communication Priorité 4 : sciences islamiques ; option charia et droit
Attaché principal d'administration	01	Etre titulaire d'un diplôme d'études universitaires appliquées ou d'un diplôme reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes selon la priorité : Priorité 1 : psychologie Priorité 2 : droit des relations économiques internationales Priorité 3 : marketing Priorité 4 : droit des affaires, commerce international, management public, gestion des ressources humaines
Technicien supérieur en statistiques	01	Etre titulaire du diplôme de technicien supérieur en statistiques ou d'un diplôme reconnu équivalent

## Constitution du dossier :

- Une demande manuscrite;
- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme exigé;
- Copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes de la dernière année d'études
- Attestation de suivi de pas moins de 30 mois de formation (pour les grades d'attaché principal d'administration et Technicien supérieur en statistiques)
- Certificat de scolarité (précisant le niveau de 3<sup>ème</sup> AS pour les grades d'attaché principal d'administration et Technicien supérieur en statistiques)
- Attestation de travail preuve l'expérience professionnelle (les attestations délivrées par le privé doivent être visé par la CNAS)
- Copie certifiée conforme à l'original de la carte nationale d'identité;
- Attestation justifiant la position vis-à-vis du Service National;
- Certificat de résidence
- Extrait du casier judiciaire n°03;
- Deux photos d'identité;
- Attestation d'ayant droit (fils ou fille de chahid)
- Attestation kafala : fiche familiale : fiche individuelle pour les célibataires;
- Enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat grand format (Dimension 26x33 cm)

Les dossiers de candidature complets doivent être déposés ou adressés à la Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj, route de Medjana, Bordj Bou Arreridj, au plus tard 15 jours ouvrables après la publication du présent avis dans la presse.

Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets ou parvenus après le délai fixé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

WILAYA DE BOUIRA  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION  
NIF : 097410019051824

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N° 10-233 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'éducation de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national relatif à l'aménagement et la réhabilitation des établissements du cycle primaire et moyen y compris chauffage publié dans les quotidiens nationaux et au BOMOP, en date du 18/07/2013 qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière, suivant les critères de choix et la méthodologie contenues dans les cahiers des charges approuvés par le comité des marchés de la wilaya, (PSC 2011), que les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

Etablissements	Lots	Soumissionnaires Attributaires provisoirement	Montant TTC	OBSERVATION
EF Kamal Djoumblat	AMENAGEMENT BLOC ENSEIGNEMENT	ETB/TCE LARIBI FATHIA	4 403 880,00	Offre la moins disante
	CHAUFFAGE	/	/	Infuctueux : offre unique préqualifiée techniquement.
	AMENAGEMENT EXTERIEUR	ETB/TCE SAOUDI ABDELHAK	2 410 785,00	Offre la moins disante
	REALISATION DEVANTURE ET LOGE	ETB/TCE DORBANE SADEK	4 958 811,00	Offre la moins disante
EF NOUVELLE AIN BESSAM	PAILLASSE DE LABORATOIRE	/	/	Infuctueux : aucune offre reçue.
	AMENAGEMENT DORTOIRS EN CLASSES	ETB BELKESSAM YASSINE	24 778 271,70	Offre la moins disante
	AMENAGEMENTS EXTÉRIEURS STADE	/	/	Infuctueux : offre unique préqualifiée techniquement.
	TERRAIN DE SPORT	ETB TICCHAT BOUALEM	3 140 035,00	Offre la moins disante
EF NOUVELLE AIN BESSAM	PAILLASSE DE LABORATOIRE	/	/	Infuctueux : aucune offre reçue.
	CHAUFFAGE	ETB/TCE ISSIAKHEM AREZKI	3 994 515,72	Offre la moins disante
	MUR DE CLÔTURE	ETB/TCE AISSAOUI HAMID	2 358 720,00	Offre la moins disante
	ETOLE BOUTALEB AMAR AOMAR	ETB/TCE ETANCHEITE ET AMENAGEMENT DIVERS	2 899 720,00	Offre la moins disante
ECOLE BECHLAOUI BOUIRA	ETANCHEITE ET BLOC SANITAIRE	ETB/TCE GHODRANE SOUAD	3 505 203,00	Offre la moins disante
ECOLE OUALI BOUIRA	REHABILITATION SALLES DE CLASSE COUR ET BLOC SANITAIRE	SEDIKI NABIL	6 047 379,00	Offre la moins disante
ECOLE OULD AMEUR BOUIRA	ACHTI FATEH			

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de ce présent avis dans les quotidiens nationaux et ce, conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-233 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

## EN ATTENDANT LES MINISTRES DE L'INFORMATION DE L'UA SUR LES DROITS TV

# Le principe de la territorialité défendu par l'Algérie renforcé par l'UTRI

S. Ben

**La diffusion par l'ENTV du match barrage « aller » qualificatif au mondial 2014 Burkina Faso-Algérie samedi dernier par « piratage » légitime pose le problème du respect « du principe de la territorialité » ce qui vient d'être confirmé par l'Union radiophonique et télévisuelle internationale (Urti), à l'issue de sa 65<sup>e</sup> assemblée générale dont les travaux ont pris fin jeudi à Paris.**

On attendra d'ailleurs une proposition des membres du conseil exécutif de l'Union africaine des TV à l'issue de ses travaux prévus lors de la première quinzaine du mois de novembre prochain aux ministres de l'Information africain lors de la prochaine réunion de l'Union africaine (UA).

Ainsi et dans une déclaration sur les droits sportifs, adoptée à l'issue des travaux de l'Utri, les participants soulignent que "Nous lançons un appel solennel pressant à toutes les parties concernées, (fédérations internationales, continentales et nationales, organisations professionnelles et médias publics) pour trouver dans les plus proches délais, les solutions appropriées, à l'exemple notamment des dispositions pertinentes de la Conventions européenne sur la télévision transfrontière de nature à garantir

le fonctionnement normal du service public par l'assurance de la diffusion des programmes sportifs et, en l'occurrence footballistiques, au plus grand nombre possible de téléspectateurs et d'auditeurs sans entraves ni discrimination, de quelque sorte que ce soit". Pour mieux comprendre la situation, il est utile juste de rappeler que l'ENTV a décidé de diffuser samedi dernier le match Algérie-Burkina Faso sur la chaîne nationale terrestre.

"La décision que nous avons prise est légitime. Il s'agissait pour la télévision algérienne d'offrir à ses téléspectateurs le match de leur équipe nationale. Le détenteur des droits de diffusion a refusé de se soumettre à une obligation universelle en la matière, à savoir la cession à un prix commercialement juste des droits de diffusion terrestre", a indiqué le directeur général de la Télévision algérienne, M. Tewfik Khelladi. Il a tenu, à cet égard, à rappeler que "les chaînes détentrices des droits de diffusion des grandes manifestations sportives ont pour obligation de soumettre à des éditeurs des services de télévision en clair une proposition commerciale pour la diffusion de ces événements par une série de critères qui sont au nombre de quatre, lorsque deux d'entre elles sont réunies". Les quatre critères sont, selon M. Khelladi, lorsqu'un événement fédère un public plus large que le

public ordinaire, lorsqu'il est lié à l'identité culturelle et suscite une large audience et lorsqu'il s'agit d'une équipe nationale dans une grande compétition, affirmant que tous les critères de la diffusion terrestre ont été réunis. Il faut bien souligner que le match en barrage aller qualificatif au Mondial-2014 de football, remporté par les Burkinabé par 3 à 2, était un "événement d'importance majeure comme qualifié par les grandes organisations sportives", le DG de la Télévision algérienne a relevé donc qu'Al-Jazeera "était tenue commercialement et éthiquement de céder les droits de diffusion terrestre qui, faut-il le rappeler, n'ont rien à voir avec la diffusion satellitaire". De ce fait, il a estimé que la situation actuelle pose un "problème majeur" qui mérite d'entamer la réflexion autour de la défense du droit des téléspectateurs de suivre les événements d'importance majeure".

Et ce problème est justement ce cas du principe de la territorialité qui constitue une des clés des Africains pour échapper au "diktat" des détenteurs des droits TV. Mieux encore, les Etats doivent "obliger" la Fifa à revoir ses divisions régionales dans le dispatching des droits commerciaux des retransmissions des "événements majeurs" et en particulier de la Coupe du monde et la Coupe d'Afrique. La CAF étant membre à part entière de la FIFA.

## RC ARBAÂ

### Amani : « Nous devons rester modestes »

*Le président du RC Arbaâ (Ligue algérienne de football), Djamel Amani, revient dans cet entretien sur l'excellent début de saison de son équipe, qui vit ses premiers mois parmi l'élite. Il estime que l'objectif du RCA reste le maintien en Ligue 1.*

ment, et je pense que les autres équipes vont se méfier de nous et tout faire pour nous battre. Les joueurs seront appelés à préserver cet état d'esprit, grignoter le maximum de points chez nous et en dehors de nos bases, chose qui ne sera pas du tout facile.

**En dépit d'une intersaison assez mouvementée au niveau de la direction, avec le départ de l'ancien bureau dirigeant, vous avez réussi quand même à monter une équipe en un court laps de temps....**

Ce n'était pas vraiment évident, et le handdoullah, nous avons réussi notre pari. Je suis venu en pompier. Pour l'information, l'opération de recrutements s'est déroulée en dix jours seulement, en engageant plusieurs joueurs en plus du staff technique, ce qui représente une performance. Les résultats sont là, et j'espère qu'on pourra suivre notre bonhomme de chemin sans embûches.

**Pour la deuxième saison de rang, le RCA est contraint**

de recevoir ses adversaires en dehors de ses bases, en raison de la non homologation de votre stade, comment vivez-vous cette situation, pour le moins, gênante ?

La saison passée, nous avons évolué au stade Omar Hamadi, qui nous a porté chance puisque nous avons réussi l'accession. Cette saison, nous avions été obligés de déménager à Brakni au Blida. Nous aurions aimé jouer chez nous à Larbaâ, mais ce n'est pas possible actuellement, du moment que cetteenceinte se trouve en plein travaux. Une fois l'extension des tribunes achevée, notre stade sera homologué par la commission concernée de la Ligue nationale.

**Pouvez-vous nous donner une échéance quant à la réouverture du stade de Larbaâ ?**

Si tout se passe comme prévu, et selon les prévisions du nouvel entrepreneur à la charge de ses travaux, nous pourrons retourner chez nous dès la 1<sup>re</sup> journée, à l'occasion du match face au CS Constantine. C'est notre souhait le plus cher.

**Votre équipe jouera cet après-midi un match difficile en déplacement face au MC Alger (8<sup>e</sup> journée, ndlr), au stade Omar Hamadi, un lieu qui vous est familier, comment appréhendez-vous ce rendez-vous ?**

C'est une rencontre qui s'annonce difficile pour nous devant une formation du MCA qui va chercher à renouer avec la victoire, après trois matchs de disette. De notre part, et vu que nous allons jouer sur une pelouse qui n'est pas étrangère pour nous, je pense que nous aurons une belle carte à jouer cet après-midi.

**Enfin, nous avons appris que le RCA pense déjà au prochain mercato d'hiver et la nécessité de se renforcer, qu'en est-il au juste ?**

A l'instar des autres équipes, nous allons bien évidemment recruter, que ce soit des éléments étrangers ou locaux. Pour la piste étrangère, je dois me déplacer en Afrique prochainement, pour voir à l'œuvre certains joueurs qui pourraient nous intéresser.

M.A.F

### Albert Ebossé : «On respecte l'ESS, mais on doit gagner»

*L'attaquant camerounais Albert Ebossé insiste sur la victoire contre les Sétifiens, même si, avoue-t-il, ces derniers sont redoutables. Selon lui, la JSK est sur une bonne dynamique de victoires qu'elle devra préserver.*

**DK News : La JSK sera face à un nouveau test contre l'ESS. Comment appréhendez-vous ce rendez-vous ?**

**Albert Ebossé :** Il est clair que l'équipe de Sétif est coriace. Son parcours depuis le début du championnat l'atteste. Nous sommes alors conscients du caractère difficile du match. Contre l'ESS, il va falloir gagner. Nous n'avons pas droit à l'erreur devant notre public.

**Etant sur une série de bons résultats, ne**

**pensez-vous pas que le match face à l'ESS est celui de la confirmation ?**

Absolument. Une victoire nous est indispensable, histoire de confirmer notre bonne santé. Nous allons déployer les efforts nécessaires pour battre cette bonne équipe de Sétif. Une victoire serait synonyme de retour en force de la JSK.

**Mais avouez que la mission sera difficile ?**

Tous les matches qu'on est en train de jouer dans ce championnat de L1 sont difficiles. Comme vous le savez, nous sommes une équipe qui gère match par match.

Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'on est prêts pour cette rencontre et on va tout faire pour battre cette équipe et empêcher les trois points.

**JSK- ESS A 17H45**  
**L'Aigle noir en conquérants à Tizi-Ouzou**

Ferrah Menad



Cette affiche drainera à coup sûr un grand public, entre deux formations au palmarès éloquent. Les Canaris commencent à retrouver leurs repères, récoltant un nul à Chlef face à l'ASO ainsi les coéquipiers de Malek Asselah voudront à tout prix confirmer leur course ascendante avec la venue des Noir et Blanc qui carburent eux aussi à plein régime (deux victoires consécutives). Ils ont pour objectif d'engranger un troisième succès, et les coéquipiers de Delhouni ont le vent en poupe et se déplacent en conquérant dans la ville des Genêts pour damer le pion aux Canaris; le coach Long qui connaît parfaitement la JSK(ex-coach) aura un tour dans son sac pour un résultat positif, mais Azeddine Alt Djoudi ne l'entend point de cette oreille. Les Jaune et Vert dans leur fief et devant leur public cet après-midi. A voir les joueurs à l'entraînement, ce match nul concédé face à l'ASO ne semble pas avoir eu des répercussions sur le moral du groupe, du moment que les joueurs sont conscients qu'il reste encore du chemin à faire et, surtout, qu'ils sont en mesure de se racheter lors des prochaines rencontres, comme ils l'ont si bien fait depuis le début du championnat.

C'est dire que les Kabyles attendent de pied ferme l'équipe de Sétif au stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi-Ouzou, et avec l'intention de rafler les trois points du match qui seront mis en jeu, et se ressaisir du semi-échec concédé face à l'ASO lors de la précédente journée.

Les joueurs de la JSK sont unanimes à dire qu'ils ont les capacités de renouer avec les trois points.

Une chose est sûre, les gars de la ville des Genêts sont décidés à ne pas lâcher prise, eux qui compétent réussir un bon résultat cet après-midi. Avec un succès à domicile ils ne lâcheront pas prise pour assurer la passe de trois. La rencontre sera palpitante et malheur qui celui qui annoncera un pronostis avant le coup de sifflet final. Le public sera gâté par la prestation des 22 acteurs et pour le buteur des Canaris Ebosé « ce match est difficile pour les deux équipes, l'ESS est une grande équipe, de notre côté, nous avons les atouts de prendre les trois point de la victoire devant notre public qui se déplacera certainement en masse pour nous soutenir». Les deux formations cherchent à améliorer leur capital points pour prendre la tête du peloton et pour la JSK, distancer l'équipe chère à Hammar. Que le fair-play soit total!



## La Solution de Maradona pour Balotelli

Malgré son talent, l'attaquant du Milan AC, Mario Balotelli (23 ans, 4 matches et 3 buts en Serie A cette saison), n'est pas toujours un exemple sur et en dehors des terrains. Interrogé sur le comportement de l'international italien, Diego Maradona annonce sa solution pour remettre le joueur dans le droit chemin. «Si j'étais l'entraîneur de Mario, je m'enfermerais dans une chambre avec lui et je lui raconterais mes expériences sur et en dehors du terrain. Après, c'est à lui de décider de quelle manière il doit vivre sa vie», a déclaré la légende argentine à *La Gazzetta dello Sport*.

Une rencontre qui pourrait durer des heures...



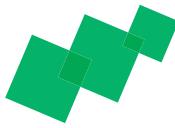
## Mourinho avait des doutes pour Terry



## City en négociation pour Sergio Ramos ?



Selon plusieurs sources, City serait prêt à offrir un salaire de 7 à 9 M€ par an à Sergio Ramos qui est sous contrat avec le Real Madrid jusqu'en 2017. Le frère et agent de Sergio Ramos aurait été aperçu à Manchester en compagnie de M. Pellegrini pour évoquer l'avenir du défenseur espagnol. Ramos souhaiterait une revalorisation salariale qu'il ne voit toujours pas venir, affaire à suivre.



## L'hommage à B. Metsu



Un hommage public a été rendu vendredi matin à Dunkerque à l'ancien joueur et entraîneur français Bruno Metsu, décédé du cancer dans la nuit de lundi. Près de 400 personnes, dont les anciens internationaux sénégalais Papa Bouba Diop et Habib Beye, et les anciens internationaux français Roger Boli et Sabri Lamouchi, sont venus rendre hommage à l'ancien sélectionneur du Sénégal, au Stade de Flandres, pour une levée de corps. La cérémonie s'est déroulée à deux pas des terrains de l'USL Dunkerque, où Bruno Metsu avait frappé dans ses premiers ballons. Son corps sera ensuite rapatrié au Sénégal où il fera l'objet d'obsèques nationales, prévues lundi ou mardi.

Après avoir quitté le Real Madrid, José Mourinho a rebondi à Chelsea. Lorsqu'il est revenu à Stamford Bridge, le coach portugais se posait mille questions au sujet des joueurs qui composent son effectif.

Même s'il connaît parfaitement John Terry, le «Happy One» s'inquiétait au sujet du défenseur central. En effet, il se demandait si ce dernier était toujours au top de sa forme. «Sa carrière allait dans une mauvaise direction. Même de loin, je m'interrogeais sur ce qui se passait avec ce gars», a-t-il admis selon le *Daily Express*. Rapidement, l'international anglais lui a prouvé qu'il était encore un joueur de qualité capable d'apporter un vrai plus sur le terrain. «Je suis heureux. Il s'avère qu'il est encore un joueur de haut niveau. John joue à un poste où l'âge ne fait aucune différence. L'expérience aide et il mérite d'être de retour sur la bonne voie», a-t-il souligné.



## Casillas évoque un départ

Titulaire uniquement en Ligue des Champions avec le Real Madrid, le gardien Iker Casillas (32 ans, 2 matchs en C1 cette saison) commence à s'impatienter. Le portier merengue n'écarte d'ailleurs pas un départ durant le prochain mercato hivernal.

«Aujourd'hui, je veux me battre et lutter pour jouer tous les matchs, a déclaré le portier madrilène à la presse espagnole. J'aurais dit au président que je voulais partir, en septembre, ou à Noël. Mais si la situation n'a pas changé d'ici trois mois et que vous me posez la même question sur mon avenir, je répondrai peut-être que j'envisage de partir.»

Si ce n'est pas un ultimatum, ça y ressemble...



## Özil apte pour Norwich

Sorti en cours de match mardi avec l'Allemagne face à la Suède (5-3), Mesut Özil sera apte pour le match entre Arsenal et Norwich ce samedi (16h, 8<sup>e</sup> journée). «Il est OK. Il est revenu avec une bosse au genou mais c'est juste un coup», a déclaré Arsène Wenger, l'entraîneur des Gunners, en conférence de presse.



SCENARIOS « ÉMIR  
ABDELKADER »Tout  
une histoire

L'Emir Abd el Kader sera revisité à travers un film qui fait déjà couler beaucoup d'encre surtout depuis que l'Oliver Stone, le réalisateur américain de *Platoon*, Né un 4 juillet est associé à sa réalisation.

L'ambition de ce biopic est de réaliser une œuvre à la hauteur du personnage, l'Emir étant le symbole de la lutte pour la renaissance de l'Etat algérien en même temps qu'il combattait contre la conquête coloniale française. Le sujet historique, culturel, est aussi une entreprise multiforme et recèle de multiples facettes : les types humains, la société, les relations humaines, la vie quotidienne dans une situation de guerre (les engagements, la victoire, la négociation, la trahison de la parole donnée, les défections de certains chefs de guerre et finalement la défaite et la reddition et tout ce qui a suivi) demandent des moyens et des équipages de professionnels pour chaque trait physique, de caractère, de conduite en diverses circonstances de l'Emir qui est en plus un homme tolérant et cultivé, un poète et un spécialiste et un fin connaisseur de l'élevage équin comme ne témoigne ses fameux traités publiés par le commandant Daumas.

Qui proposera les costumes de chaque protagoniste ? Qui représentera la vie sociale d'une société agraire et des citadins de l'époque ?

On le voit, l'œuvre préparatoire est décisive pour la réussite du projet.

En une phrase : il est dangereux de ressusciter l'Histoire d'un personnage qui est devenu une légende ! Dangereux car le résultat peut avoir l'effet contraire à celui qu'on voulait atteindre.

L'ami Ahmed Kada rappelle dans un écrit parvenu à la rédaction qu'il y a eu plusieurs scénarios centrés sur l'Emir depuis l'indépendance :

Kaïd Ahmed, alors responsable de l'Appareil du parti, en a commandé un à une équipe composée d'Abdallah Douï, responsable du département "Etudes et conception" du parti, de Nordine Tidaf, écrivain, Kada Ahmed et Abdelhafidh Benikous, et bien d'autres.

La réalisation devait être confiée au réalisateur soviétique Sergueï Bondartchouk.

Pour des raisons multiples, ce projet n'a pas abouti. Le deuxième scénario est le fruit du travail de Serge Michel autour de la personnalité de l'Emir Abdelkader avant qu'il passe le flambeau de la lutte à la résistance populaire. C'était une commande de l'ONCIC et par la suite du CAAIC.

Que sont devenus ces scénarios ? se demande Ahmed Kada. Le troisième scénario est écrit par Boualem Bessaïeh. Ces travaux existent ; il faut les rendre à leurs auteurs et à l'opinion publique en tant que contribution à la connaissance et la célébration d'un homme de l'envergure de l'Emir Abdelkader. Le film sur l'Emir Abdelkader pose plusieurs questions. Les dissolutions de l'Ecole de cinéma des Asphodèles, celle de l'ONCIC et du CAAIC ont réduit l'industrie des arts audiovisuels à une portion congrue.

Mais c'est une autre histoire.

OL



## PROJET DE RÉALISATION DU PLUS GRAND DRAPEAU DU MONDE

Etablir un nouveau record  
Guinness pour l'Algérie

Yahia Belhadj-Meziane a un long parcours dans l'expertise internationale (Onudi) et dans le mouvement associatif de lutte contre les causes des accidents de la route.

Aujourd'hui, son rêve est d'inscrire au Guinness des réalisations indépassables, le plus grand drapeau algérien jamais produit !

Un drapeau de 100 000 mètres carrés entre Ghardaïa et El Ménia, fiché sur le flanc d'un coteau.

Sur 10 hectares, cet emblème sera visible du ciel et, à vol d'oiseau, de plusieurs kilomètres de la ronde.

Le drapeau national algérien sera composé de deux pièces de 50 000 m<sup>2</sup> chacune. Chaque wilaya fournirait 2500 mètres carrés. Chaque entreprise ou collectif aura son nom inscrit sur une étiquette pour sa publicité. Il sera imprégné sur du tissu bâché et soudé afin de tenir un an, contre le vent et le soleil. Il sera soulevé d'un côté de 2 mètres, côté est et de 1,20 mètre côté ouest pour permettre le passage du vent et éviter les fissures, » écrit Belhadj-Meziane.

L'homme s'est déjà fait remarquer devant le « soccer city Johannesburg Stadium le 25 juillet 2009 quand il a déployé un drapeau algérien de taille

Un drapeau de 100 000 m<sup>2</sup>

modeste, celui-là. Yahia Belhadj-Meziane a bon espoir de voir son projet aboutir : « C'est pour l'Algérie, pour clamer son unité territoriale et son indissolubilité : une Algérie debout ! »

Pour le moment, le porteur de ce rêve est en contact permanent avec les

institutions qui peuvent l'aider à sa réalisation, des autorités exécutives seront saisies et pleinement informées grâce à un dossier qui leur sera remis incessamment.

L'aventure mérite un coup de pouce.

OL

65<sup>E</sup> AG DE L'URTI À PARIS

## Tewfik Khelladi (DG de l'ENTV) élu vice-président de l'UTRI pour le monde arabe

Le directeur général de l'établissement public de Télévision (EPTV), Tewfik Khelladi, a été élu vice-président de l'Union radiophonique et télévisuelle internationale (UTRI) pour le monde arabe pour un mandat de deux ans.

L'élection de M. Khelladi s'est faite à l'issue des travaux de la 65<sup>e</sup> assemblée générale de l'UTRI, qui s'est tenue à Paris, les 16 et 17 octobre 2013, indique jeudi un communiqué de la Télévision algérienne.

A l'issue des travaux, les partici-



pants à cette rencontre ont adopté une déclaration sur les droits sportifs, dans laquelle il ont souligné le rôle des médias de service public « qui contribuent, de façon décisive, à la promotion des valeurs éthiques et morales des activités sportives et culturelles ».

Ils ont relevé que cet objectif « ne peut être atteint que si le libre accès des plus larges publics aux événements est garanti, particulièrement aux plus importants d'entre eux, y compris le football ».

25<sup>E</sup> ÉDITION DU GRAND PRIX INTERNATIONAL URTI DE LA RADIO

## La Chaîne III de la Radio algérienne obtient la médaille de bronze du Grand prix international URTI de la Radio

La Chaîne III de la Radio algérienne a obtenu la médaille de bronze (troisième prix) de la 25<sup>e</sup> édition du Grand prix international URTI de la Radio, tenue à Bucarest du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2013, sous le thème «Les frontières», avec un nombre record de 135 programmes et la participation de 76 organismes internationaux représentant 42 pays.

Le programme récompensé s'intitule «L'Afrique des frontières», produit et présenté par Narrimane Saadouni et réalisé par Chahrazed Kaci, a indiqué jeudi un communiqué de la Radio algérienne.

La médaille a été remise à M. Chaâbane Lounakel, directeur général de la Radio algérienne, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix

qui s'est déroulée, mercredi, à la maison de Radio France à Paris, avec la participation de nombreux dirigeants des chaînes publiques internationales de Radios et Télévisions membres de l'UTRI, sous la présidence de M. Jean-Luc Hees, président de l'UTRI et directeur général de Radio France.

Le Grand prix (médaille d'or) est revenu à la Radio nationale du Cameroun grâce à son programme «So far, so near» produit par une radio régionale, ajoute la même source.

Radio 3 de la RAI (Italie) a obtenu le deuxième prix (médaille d'argent) grâce à son programme «Roun out : les migrations du cricket». Quant aux prix spécial Jacques Matthey-Doret de la découverte, il a été décerné à la Radio nationale de Hongrie pour son



M. Chaâbane Lounakel,  
DG de la Radio algérienne

programme intitulé «Réserve d'or - avec Luci pour Lucie», note le communiqué.

APS